

DOUSSARD *actus*

Le mag de votre commune

Edition hiver 2024/2025





NOUVEAU

Distributeur Angon
(parking restaurant Santo)

À EMPORTER

TAKE AWAY



Ouvert 7j/7 / **Open 7 days**
de 18h à 22h et plus / 6pm to 10 pm and more

455 route de la vieille église - 74200 Doussard
Parking du magasin SNC

06 68 76 93 09

Carrefour
contact

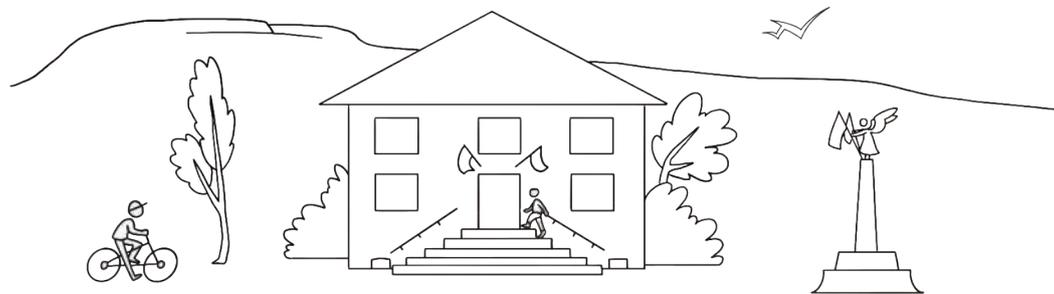


38, rue des fontaines - Doussard

04 50 44 30 00

Du lundi au samedi : 8h - 20h

Dimanche : 9h - 12h30



L'EDITO DU MAIRE

Marielle JULIEN

Chers habitantes
et habitants de Doussard,

C'est avec plaisir que nous vous présentons cette 2^{ème} édition de "Doussard actus" le magazine de votre commune qui illustre la vitalité de notre territoire.

Cette première année m'inspire de la fierté, celle de mon équipe pour son engagement, sa détermination et son sens des réalités qui ont permis de réactiver les projets de notre commune.

L'année 2024 a été marquée par une fragilisation démocratique et une instabilité politique qui nous ont conduit à une prudence financière dans le portage de nos projets.

Les diverses concertations et consultations nous incitent à défendre nos ambitions malgré la rigueur budgétaire que nous impose le gouvernement.

Dans ce contexte, nous mobilisons l'ensemble de nos partenaires financiers qui nous accompagnent dans la réalisation de nos projets.

A ce titre, je tiens à remercier l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Haute-Savoie ainsi que la Communauté de communes des Sources du Lac d'Annecy.

A la lecture de cette édition, vous pourrez constater que l'activité Associative et Culturelle est particulièrement intense, ce qui montre une forte dynamique communale. Je m'en réjouis tout particulièrement.

C'est pourquoi notre équipe a eu à cœur de renforcer encore les liens entre les acteurs associatifs et la commune.

Nous sommes tous très attachés à notre environnement, pourtant trop de déchets sont encore déposés dans la nature ou près des containers (PAV), soyons vigilants et responsables.

Le respect du bien-être de ses voisins est aussi un acte de civisme.

La fraternité, la courtoisie rendent la vie meilleure.

Bien vivre à Doussard est un vœu cher de votre Conseil Municipal, nous devons tous y contribuer, élus et administrés.

A travers ces quelques lignes, je souhaitais aussi remercier nos services: techniques, administratifs, périscolaires, le personnel de la crèche ainsi que notre Police municipale pour leur engagement au quotidien.

A l'image d'une année Olympique positive, nous tenions à mettre à l'honneur, Célié et Marion, deux sportives de haut niveau qui résident sur notre commune et que j'ai eu plaisir à recevoir en mairie. Ces deux rencontres nous permettent de mettre en lumière des personnalités certes sportives mais surtout déterminées à réaliser leurs rêves les plus ambitieux.

Encore une fois, notre territoire est fédérateur d'espoir. Merci à Célié et Marion de montrer l'exemple !

J'é mets un vœu d'espoir et d'optimisme, que 2025 voie le retour du dialogue et de la paix. Toute l'Équipe municipale se joint à moi pour vous adresser nos vœux les plus chaleureux. Que 2025 soit une année de réussite, d'épanouissement pour chacun d'entre vous.

Je vous invite, pour cette nouvelle année, à méditer sur cette citation de Paulo Coelho que je souhaitais partager avec vous : "le bonheur n'est pas d'avoir tout ce que l'on désire, mais d'apprécier ce que l'on a."

Bien à vous,

Votre Maire, Marielle JULIEN



RÉCEPTION DE CÉLIE MÉJECAZE, JEUNE PRODIGE EN BMX EN MAIRIE DE DOUSSARD



ÉCHANGE AVEC MARION CHEVRIER SUR SA DERNIÈRE SAISON EN ÉQUIPE DE FRANCE DE SKI



Charcutier passionné, charcuteries d'excellence !

*Producteur de salaisons,
produits charcutiers
et viande fraîche.*



MAGASIN À DOUSSARD
VENTE DIRECTE DES PRODUITS MONT CHARVIN

*Salaisons du Mont Charvin,
ZA des Vernays, Bâtiment B*

Ouvert toute l'année, du mardi au samedi,
de 9h à 12h30 et de 15h à 19h.

Nos horaires sont susceptibles de changer.
Consulter nos pages web, FB, Instagram et Google.

www.mont-charvin-salaisons.com



NUMÉROS D'URGENCES

POMPIERS : 18
POLICE SECOURS : 17
SAMU : 15
SAMU Social : 115
Urgence depuis un portable : 112
Urgence personnes sourdes- malentendantes : 114
Centre Anti-Poison :
04 72 11 69 11 / 0825 812 822
Gendarmerie de Faverges :
04 50 32 44 44

SERVICES COMMUNAUX

Mairie de Doussard :
04 50 44 30 45
Police municipale :
06 74 09 48 55
Crèche Doussard :
04 50 44 32 93
École Maternelle Doussard :
04 50 44 81 17
École Élémentaire Doussard :
04 50 44 33 21
Véolia - Service des eaux :
09 69 32 34 58
Communauté de communes CCSLA :
04 50 44 51 05
Déchèterie : 04 50 44 64 11
Transport par car, ligne Anancy-Albertville :
04 50 45 02 43

SANTÉ

SOS Médecins : 36 24
Pharmacie de garde : 32 37
Pôle médico-social Faverges :
04 50 33 23 27
Maison départementale des personnes handicapées :
0 892 705 208

INFOS SERVICES

Enfance en danger : 119
Violence femme : 3919
Alcool - Drogue Info service : 113
Sida Info service : 0800 23 13 13
Point écoute jeune :
04 50 45 50 51
Urgences vétérinaire (clinique) :
06 10 59 32 60

DOUSSARD
MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPAL
HIVER 2024/2025



PEFC recyclé
Cet imprimé est issu de sources recyclées et contrôlées.
pefc-france.org

Publication annuelle imprimée sur du papier écocertifié n° PEFC/10-31-1443 (issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales. Directeur de la publication: Marielle Juilien | Photos: services municipaux, associations, OT et Communauté de communes des Sources du Lac d'Annecy, Anne-Gabrielle Mathieu (sauf mentions indiquées). | Tirage: 3 000 exemplaires

DESIGN & IMPRESSION KALISTENE
04 50 69 01 97

INVITATION

CÉRÉMONIE DES VŒUX AUX HABITANTS DE DOUSSARD



Madame Marielle Juilien,
Maire de Doussard
et le Conseil Municipal,
ont le plaisir de vous convier
à la cérémonie des vœux à la population
à l'école primaire publique de Doussard.

Comptant sur votre présence.



18 JANVIER 2025 À 11H

SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE 3

DOSSIER : GRANDS PROJETS : OÙ EN SOMMES-NOUS ? 6/7

FOCUS 8/9

AGRICULTURE 10

SPORT 11

ADRESSAGE 12/13

COMMUNICATION 15

SÉCURITÉ 16/17

BUDGET 2024 18

ENFANCE ET JEUNESSE 20/21

PROTECTION 22

L'ÉCOLE : OUVERTURE D'UNE NOUVELLE CLASSE ! 24/25

SENIORS 26/27

TRAVAUX 28/31

VIE ASSOCIATIVE 32/37

MOBILITÉ 38

PORT-PLAGE 39

INTERCOMMUNALITÉ 40/41

TRIBUNE LIBRE 42

LA RÉSERVE NATURELLE DU BOUT DU LAC D'ANNEY a fêté ses 50 ans !



Cet anniversaire s'est déroulé le 5 octobre au port de Doussard en présence d'un public nombreux et conquis !

Il faut dire que les Amis de la Réserve naturelle et ASTERS avaient concocté un programme varié et inoubliable qui a séduit grands et petits sous un soleil généreux ! De nombreuses animations étaient proposées : promenade, ateliers ludiques, scientifiques et créatifs, visites et navigation à bord de l'Espérance III, possibilité de parcourir le village nature... Il y a eu aussi de magnifiques concerts durant l'après-midi, à commencer par celui de la chorale "La voix en cœur", suivi de celui de François-René Duchâble avec Stefano Marchitelli et Kry's Florian. La journée s'est achevée sur des pas de danse au son de l'accordéon et de l'orgue de barbarie. De nombreuses personnalités avaient fait le déplacement dont le Préfet de la Haute-Savoie et le Président de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France. Un grand merci aux Amis de la Réserve naturelle et à Asters pour l'organisation de cette magnifique journée qui nous a prouvé une nouvelle fois, l'immense chance que nous avons d'avoir cette réserve unique, sur notre commune. Merci également au club nautique de Doussard qui a assuré la restauration tout au long de la journée.





GRANDS PROJETS: OÙ EN SOMMES-NOUS?

SALLE POLYVALENTE, ÇA AVANCE

Rappel du contexte

Nous sommes tous impatients de pouvoir retrouver et utiliser notre salle polyvalente dont nous sommes privés depuis déjà 5 ans (le 1^{er} juillet 2019) en raison d'une tempête qui avait arraché une partie de sa toiture. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes saisis à bras le corps de ce dossier capital pour tous les doussardiens.

Après vous avoir associés à ce dossier grâce à plusieurs actions de participation citoyenne, vous trouverez sur cette page, un point de situation sur ce projet et les étapes à venir.

Pour rappel, deux réunions publiques ont été organisées au cours de l'année 2024, en janvier (présentation du projet) et en avril (restitution de vos idées dans le cadre de la consultation citoyenne). Vos propositions ont bien été entendues par le conseil municipal et certaines seront prises en compte notamment pour la géothermie, le photovoltaïque, l'agrandissement du Dojo, la double scène intérieure/extérieure et pour les aménagements extérieurs dans un deuxième temps. Cependant, il a fallu faire des choix pragmatiques en raison d'un budget non extensible et déjà considérable pour notre commune, d'autant qu'en parallèle nous allons aussi devoir lancer une étude pour les besoins de notre école et sa future rénovation. Sachez que nous poursuivrons cette démarche de participation citoyenne en organisant avant l'été prochain, une réunion publique pour faire le bilan de l'avancement de ce dossier.



Les élus ont validé le plan prévisionnel de financement lors du conseil municipal du 18 septembre 2024. Le 30 juillet dernier, le programmiste de la salle polyvalente a présenté aux élus de la commission travaux, l'estimation prévisionnelle du programme de rénovation de la salle polyvalente qui est estimé à un coût de 3 000 000 d'euros. Cette dernière a ensuite été soumise à la commission finances du 11 septembre 2024. Le 18 septembre 2024, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité ce plan prévisionnel de financement. La consultation de maîtrise d'oeuvre est en cours, trois candidats ont été retenus sur les 12 offres présentées. Nous espérons obtenir des subventions à hauteur de 900 000 euros pour nous aider à financer ce projet important pour notre commune. Pour l'instant, il est prévu que cette enveloppe budgétaire soit répartie de la manière suivante :

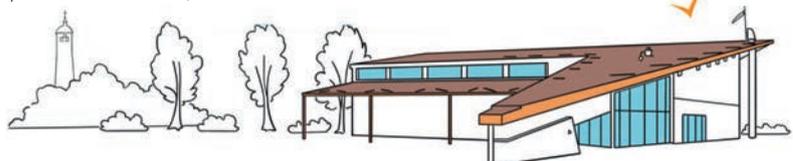
- Une enveloppe de 14 500,00 € pour les ETUDES PREALABLES (diagnostic amiante et étude du sol pour géothermie)
- Une enveloppe de 2 650 000,00 € pour les TRAVAUX (Enveloppe thermique, systèmes de chauffage, ventilation récupération d'eau, rénovation, aménagement, extension du DOJO et local vélo, renfort de la charpente pour panneaux photovoltaïques, serrurerie, contrôle d'accès, incendie et accessibilité).
- Une enveloppe de 284 000,00 € pour l'Assistance à maîtrise d'ouvrage (MOA), la mission Maîtrise d'oeuvre (MO), coordinateur SPS et contrôleur technique.
- Une enveloppe de 34 500,00 € au titre des ASSURANCES (dommage ouvrage) .
- Une enveloppe de 17 000,00 € pour les charges diverses la publicité de l'appel d'offre et la rémunération MOE non retenue.



Rétroplanning prévisionnel des prochaines étapes

- **20 août 2024** : lancement de l'Appel d'offre pour la maîtrise d'oeuvre de la rénovation de la salle polyvalente
- **20 janvier 2025** : analyse des offres
- **17 février 2025** : attribution du lauréat et choix de l'équipe MOE
- **Mai 2025** : présentation de l'avant-projet
- **Été 2025** : dépôt du permis de construire
- **Janvier 2026** : début des travaux

Au vu de l'ensemble de ces informations et sous réserve d'aléas indépendants de notre volonté, nous espérons sincèrement pouvoir vous ouvrir à nouveau les portes de la salle polyvalente fin 2027, début 2028.



RÉSERVOIR D'EAU À ARNAND, LA CONSULTATION EST LANCÉE

La consultation d'entreprises est lancée pour la réalisation d'un réservoir d'eau potable d'une capacité de 1250 m³ correspondant aux besoins de la commune défini par le schéma directeur d'eau potable intercommunal en 2019.

Ce nouveau stockage permettra de pallier le défaut de capacité du réservoir existant (300m³). Le début des travaux est programmé en février 2025. Avec le réchauffement climatique, plus que jamais, nous devons faire preuve de prévoyance et de nous assurer de nos capacités de stockage en eau potable. Le coût total des travaux pour la réalisation de ce projet s'élève à une enveloppe de 1 054 000€ HT.



LES BASSINS DU CENTRE DU VILLAGE, REMIS EN EAU

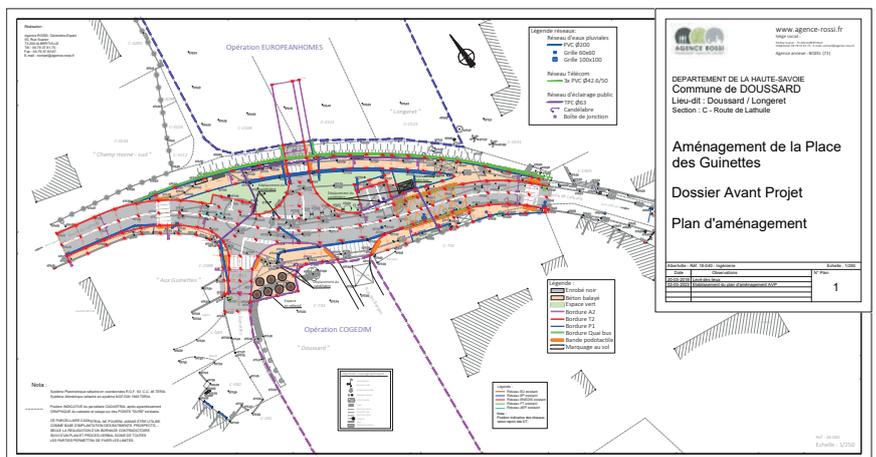
Vous avez été nombreux à nous demander cette remise en eau des bassins.

En réfléchissant avec les services techniques aux moyens que nous avons à notre disposition pour les remettre en eau, il s'est avéré que les sources et ouvrages nécessaires à leur alimentation sont situés sur la commune de Lathuille, en terrains privés. Il nous a donc fallu dans un premier temps, sur un plan administratif, vérifier les autorisations d'occupation du domaine privé avant de pouvoir, dans un second temps, réparer techniquement et provisoirement le réseau entre les deux réservoirs que les services techniques ont ensuite reliés avec l'accord des propriétaires. Remis en eau avant la saison estivale, il faudra, à moyen terme planifier une réparation définitive de ce réseau qui reste bien endommagé.

AMÉNAGEMENT DU BOURG CENTRE Projet de la place des Guinettes et du carrefour des 4 chemins

Le projet des Guinettes a pour objectif de permettre le bouclage de la rue des cimes (anciennement impasse des cimes) sur la route de Lathuille. Il est estimé à un coût de 377 000€HT.

Le projet global s'accompagne également de la liaison entre la place des Guinettes et le carrefour des 4 chemins et de la requalification des places publiques des 4 chemins Sud et Nord. Début 2025, la première tranche de travaux sera lancée pour la place des Guinettes et l'aménagement de la placette des 4 chemins.



ATTENTIFS À NOTRE ENVIRONNEMENT ET À LA PRÉSERVATION DE NOS FORÊTS

En France, on distingue les forêts privées des forêts publiques qui représentent plus de 11 millions d'hectares, soit 25 % de la surface de la forêt française. Au sein de ces forêts publiques, on retrouve la forêt domaniale qui fait partie du domaine privé de l'État et la forêt des collectivités territoriales.

DOUSSARD, UNE COMMUNE très forestière !

La forêt de Doussard, comme toutes les forêts des collectivités en France, bénéficie du régime forestier dont le gestionnaire est l'Office National des Forêts (ONF) représenté par son technicien sur la Commune, Madame Fanny GODET.

Doussard est une commune à forte dominante forestière puisqu'elle compte un peu plus de 522 hectares soit 5,22km² sur un territoire communal de 20,1 km². Cette forêt est très diversifiée en raison de la répartition altitudinale qui s'étend de la plaine à 450m, jusqu'aux falaises du Charbon à l'étage montagnard à 1300m. Elle est composée à la fois de feuillus (hêtre, érable, chêne...) et de résineux (sapin, épicéa), on retrouve souvent le mélange de ces types de forêt appelée la hêtraie sapinière.

- **La production de bois** est présente sur 390ha. La récolte de bois annuelle s'élève aux alentours de 750m³/an, ce qui représente environ 35 % de ce que produit la forêt tous les ans.
- **La préservation de la biodiversité** est un enjeu très présent sur le massif puisqu'il est inclus dans le territoire du PNR des Bauges, qui bénéficie d'un vaste site classé Natura 2000 "Parties occidentales du Massif des Bauges". Plus localement les surfaces "hors sylvicultures" représentent 132 hectares, dans ces zones, aucune exploitation forestière n'est prévue en raison de la difficulté d'accès ou de l'importance écologique des peuplements et des milieux naturels déjà en place.



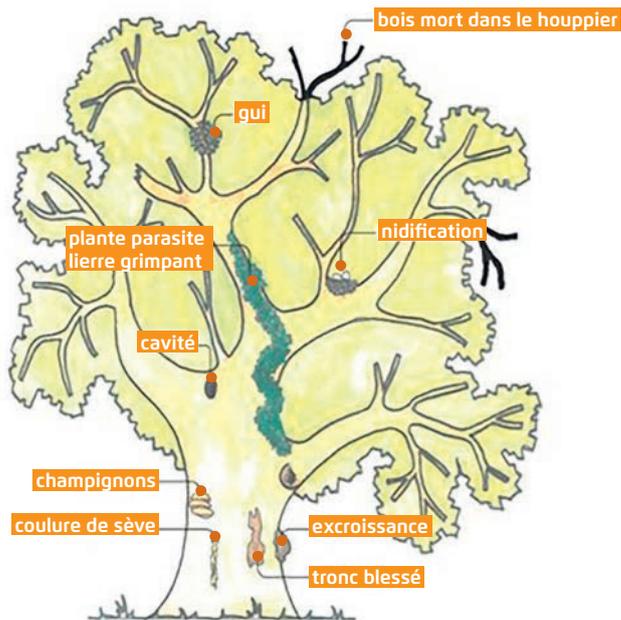
- **L'accueil du public en forêt** se développe tout autour de Doussard grâce aux nombreux sentiers de randonnées balisés ainsi que l'accès aux grands sommets du massif des Bauges.
- **Le rôle de protection** contre les risques naturels est assez marqué, notamment sur le versant de Verthier, où la forêt constitue une véritable barrière physique contre les chutes de blocs. Le canton de Claffort est lui aussi sujet à de fortes perturbations après les chutes de pluie. La présence d'arbres et d'un système racinaire qui assure le maintien du sol limitent grandement le risque de crue torrentielle.



IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE sur ce milieu forestier

L'état sanitaire des peuplements forestiers est fragilisé par les effets du changement climatique. De nombreuses espèces rentrent en phase de dépérissement comme l'épicéa ou le frêne. Sur la commune, quelques secteurs sont touchés comme la Serraz et la Combette. Le mélange des essences, feuillus et résineux protège la forêt des attaques de masse et préserve un bon état de santé global, ce qui n'est pas le cas sur d'autres massifs. Une partie des arbres atteints, qui ont encore une valeur commerciale convenable, est traitée et participe à l'alimentation de la filière en bois local pour de la charpente, de l'emballage ou parfois du bois énergie.

+ D'INFOS
SUR LA GESTION DE LA FORÊT COMMUNALE DE DOUSSARD
 EN FLASHANT CE QR CODE



arbre habitat

UN MARQUAGE spécifique

Les aléas climatiques et l'évolution naturelle de la forêt peuvent faire disparaître dans le temps le travail de recensement des arbres hospitaliers.



Un recrutement continu de nouveaux arbres-habitats sera nécessaire pour que perdure la capacité d'accueil de la biodiversité visée.

Il ne sera pas facile de découvrir un arbre-habitat lors de vos promenades en forêt. En effet, dans la plupart des cas, les arbres choisis sont éloignés des chemins de randonnée afin d'éviter le dérangement et les accidents potentiels liés souvent à l'état sanitaire de certains sujets.

Au 31 août 2023, ce sont environ 200 arbres-habitats qui ont été "poinçonnés" sur une partie des massifs de la Haute-Savoie côté Bauges, notamment dans la vallée du Laudon et dans le Semnoz.

Il faut désormais poursuivre cette vaste opération de marquage sur l'ensemble du département en mobilisant tous les Forestiers Privés pour qu'ils s'engagent dans cette vertueuse démarche environnementale de préservation de la biodiversité.

Plus d'informations auprès de l'Union des Forestiers Privés 74 Section Bauges au 04 79 60 49 13 UFP74 et sur leur site internet www.ufp74.fr



Il est important que les propriétaires privés entretiennent leurs forêts pour plusieurs raisons comme expliqué ci-dessous par l'Union des Forestiers de la Haute-Savoie.

CONNAISSEZ-VOUS les arbres-habitats ?

Vous le savez ! La biodiversité joue un rôle prépondérant dans le fonctionnement des biotopes forestiers. Soucieux de la préservation des écosystèmes, les Forestiers Privés de Haute-Savoie secteur Bauges conduisent depuis le printemps 2023 une opération qui vise à conserver et promouvoir les arbres-habitats dans leurs parcelles. Quelles que soient les essences présentes dans un massif, les arbres-habitats sont des éléments clés pour beaucoup d'espèces vivant en forêt.

Un arbre-habitat, c'est un arbre sur pied, feuillu ou résineux, vivant ou mort, sur lequel il y a au moins un DMH (Dendro-MicroHabitat) qui se résume par un ou plusieurs habitat(s) de petite taille.

Ces singularités morphologiques sont autant de refuges exploités par des espèces qui les utilisent aussi comme lieux de reproduction, d'hibernation et de nutrition. Une multitude d'espèces, visibles comme invisibles, colonisent ces arbres désormais protégés, à savoir : les pics-noirs, les chouettes, les pics verts, les chauves-souris et beaucoup d'autres écosystèmes complexes.

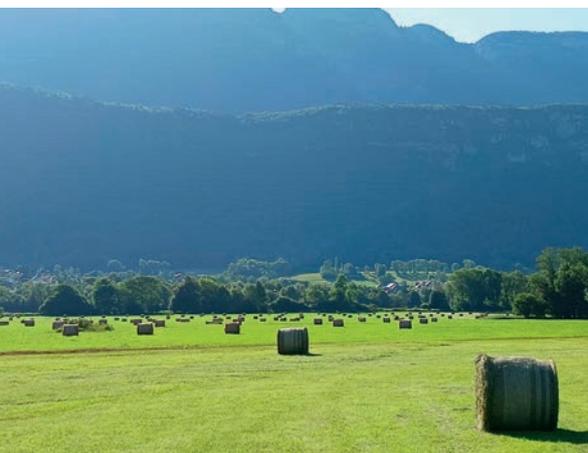
La colonisation d'un arbre habitat pourrait se résumer de la façon suivante :

- **par l'écorce** : ses fissures permettent la prolifération de mousses, de champignons, d'insectes ;
- **par la partie sommitale de l'arbre, appelé le houppier** : qui accueille les nids ;
- **par les meurtrissures du tronc** : les crevasses et la perte de sève attirent les abeilles et coléoptères ;
- **par les cavités basses et les fourches** qui sont favorables aux champignons, insectes, petits mammifères ;
- **par les cavités creusées** : par les pics ou l'altération de la matière accueillent une multitude d'oiseaux qui procréent ;
- **par les racines**, véritable refuge souterrain (terrier) ;
- **par les feuilles**, qui accueillent les champignons et insectes.

Pour mener à bien cette opération, les Forestiers Privés volontaires de Haute-Savoie secteur Bauges, accompagnés de deux élèves de l'ISETA (Institut des Sciences de L'Environnement et des Territoires d'Annecy) ; ont sélectionné et matérialisé en moyenne 3 arbres à l'hectare.

Un marquage spécifique de couleur bleue est apposé sur chaque arbre référent. Il s'agit d'un triangle dont la pointe est dirigée vers le bas. Ce symbole géométrique facilement reconnaissable permettra également de préserver l'arbre en question lors d'une éventuelle exploitation de parcelle.

PRÉSERVONS ENSEMBLE NOTRE AGRICULTURE



L'agriculture est une symphonie où chaque saison a son propre tempo, particulièrement sur notre commune. Entre lac et montagne, cet espace agricole est un écrin bien envié à l'intérieur du parc des Bauges. N'oublions pas que la verdure, la biodiversité, les paysages sont l'œuvre de nos agriculteurs qui façonnent chaque jour notre environnement grâce à l'amour de leur travail en communion avec les acteurs du territoire dans ce domaine comme ASTERS, le parc des bauges, le conservatoire du littoral, l'ONF et nous tous.

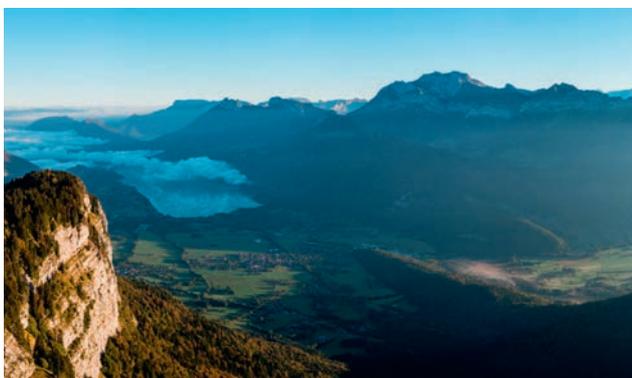
Notre agriculture rayonne grâce au travail de nos agriculteurs, des femmes et des hommes engagés, passionnés et heureux de produire dans de multiples domaines tels que le maraichage, l'élevage, la production de lait, de fromage, de miel...

Travailler la terre, c'est produire pour nourrir, c'est bien manger pour bien agir. Afin de continuer à produire, cultivons ensemble le respect des parcelles agricoles.

Bien que le changement climatique soit là, plus que jamais, adaptions-nous dans un climat serein et apaisé !

Parc Naturel Régional des Bauges

LE CONSEIL MUNICIPAL a approuvé sa Charte 2024-2028 !



Lors du Conseil du 23 octobre, les élus du Conseil Municipal ont approuvé à l'unanimité la charte 2024-2028 du parc naturel des Bauges ! Pour rappel, le Parc porte avec fierté les valeurs d'un territoire rural et de montagne, il continue de préserver nos paysages et les êtres vivants mais également il veille à la conciliation des usages de notre territoire entre les activités agricoles, forestières et touristiques.

Cette charte s'organise autour de 3 orientations pour un territoire en harmonie avec sa nature et ses valeurs :

- Vers la pleine santé environnementale, par le respect de la biodiversité, la qualité des paysages et du cadre de vie des habitants.
- Vers la sobriété d'utilisation des ressources naturelles, avec la limitation de l'artificialisation des sols et une agriculture de qualité, le soutien des actions favorisant l'autonomie énergétique.
- Pour un territoire singulier accueillant et créatif, avec la valorisation du territoire en relation avec les espaces urbains, à travers les économies locales et la pédagogie.

STOP AUX DÉJECTIONS canines !



Face aux abus réguliers constatés sur certains secteurs de la commune, la mairie a lancé depuis quelques mois une campagne d'affichage pour prévenir les propriétaires de nos amis à 4 pattes des risques auxquels ils s'exposent s'ils ne ramassent pas les déjections canines lors de leurs promenades... En effet, vous êtes

passibles d'une amende de 135 euros... Pour rappel, ça n'est pas parce qu'un champ n'est pas clôturé qu'il n'est pas un terrain privé ! Aussi, respectez ces espaces naturels y compris en alpage ! L'agriculture se veut raisonnable et chacun de nous doit être responsable pour être durable !

GENS du Voyage

La mairie souhaite remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées fin juin face à l'arrivée des gens du voyage sur notre commune. Grâce à ce travail d'équipe entre élus, agriculteurs, artisans, moniteurs de parapente et citoyens de Doussard, nous avons pu éviter l'installation illicite des groupes sur le domaine privé et sur la commune. Merci aux habitants pour leur compréhension et leur solidarité durant cet épisode !



FÉLICITATIONS À NOS CHAMPIONNES !

Les élus du Conseil Municipal souhaitent mettre à l'honneur ces deux jeunes sportives doussardiennes : Célie et Marion, qui portent les valeurs de la France et du sport dans leurs disciplines respectives et rayonnent déjà dans le monde entier ! Des modèles à suivre pour nos enfants et qui peuvent aussi susciter des vocations !

Bravo à Célie Méjecaze, ARRIVÉE 7^{ÈME} AUX CHALLENGES MONDIAUX DE BMX !



Célie, âgée de 15 ans, habite Verthier et a suivi toute sa scolarité à l'école de Doussard. De tempérament discrète, ne vous fiez pas aux apparences car sur une piste de BMX, elle devient une redoutable sportive de haut-niveau, déterminée pour atteindre ses objectifs. Elle est notre championne Auvergne-Rhône-Alpes 2023 ! Qualifiée pour les Challenges Mondiaux de BMX, la municipalité lui a offert son maillot d'équipe de France pour l'encourager et la soutenir pour les prochaines échéances !

En 2017, elle s'inscrit au Annecy BMX Club à Cran-Gevrier, unique club de Haute-Savoie et 1^{er} club de France grâce à ses 300 licenciés !

Célie est douée, mais elle s'entraîne sans compter et ses efforts paient. Elle devient pilote nationale en 2022 puis sportive espoir en 2024 et fait désormais partie de l'élite du BMX français. Elle croise dorénavant sur les courses son idole, Joris Daudet, notre champion olympique, triple champion du monde de BMX mais également Sylvain André (médaillé d'argent aux JO de Paris) avec qui elle a déjà fait un stage.

Célie est fière de la performance sportive réalisée par ce triplé français en BMX aux

JO de Paris 2024, qui lui donne envie d'aller chercher un titre olympique aux prochains JO de Los Angeles en 2028 : "ça serait mon rêve de devenir médaillée olympique. Je me suis déjà qualifiée pour les prochains challenges mondiaux à Copenhague au Danemark grâce à ma 7^{ème} place en finale des challenges mondiaux qui se sont déroulés du 12 au 18 mai 2024 à Rock-Hill en Caroline du Sud aux Etats-Unis."

Forte de ses résultats, elle est arrivée sixième aux championnats de France le 6 octobre dernier.

Interview de Marion Chevrier, QUI FAIT PARTIE DE L'ÉQUIPE DE FRANCE DE SKI DEPUIS 5 ANS !



Sportive de haut-niveau, talentueuse et humble, Marion a accepté de faire le point sur son beau parcours en ski alpin !

Elle est revenue sur ses débuts, chaussant les skis pour la première fois à un an et demi avec sa sœur jumelle, encouragées toutes deux par leurs parents, Joelle et Alain, anciens coureurs en ski que vous avez pu croiser sur les marchés du coin dont celui de Doussard !

Quand elle n'est pas à Doussard, Marion est au ski club de la Plagne, station dans laquelle ses parents étaient saisonniers.

Ses années d'entraînement, son travail et sa détermination vont lui permettre, à l'âge de 16 ans, de rentrer sur le circuit national et, à 17 ans, d'intégrer l'équipe de France au sein de la Fédération Française de Ski. En 2019, elle arrive 3^{ème} aux Jeux Olympiques de la jeunesse européenne en Bosnie Herzégovine. Polyvalente mais avec une prédilection pour le slalom, en 2023, elle participe à sa première coupe du Monde en Finlande et poursuivra sur ce circuit toute la saison. "L'ambiance est bonne, il y a du niveau, on est un bon groupe moteur qui peut aller loin, je me sens privilégiée d'avoir cette vie sportive".

Fière, Marion revient sur cette saison 2024 avec sa 1^{ère} qualification en 2^{ème} manche le 26 novembre où elle est arrivée 21^{ème} sur 80 (seules les 30 premières sont qualifiées), qualification qu'elle prendra 4 fois cet hiver, avec comme meilleur résultat une 17^{ème} place en Autriche.

La saison hivernale est intense et Marion fait beaucoup de courses à l'étranger. Elle apprécie de pouvoir se ressourcer après la saison en famille de mai à juin. Le reste de l'année, elle enchaîne les entraînements notamment au centre national d'entraînement d'Albertville, centre réservé à l'équipe de France. Marion aimerait être encore plus performante et régulière en coupe du monde : "La progression me fait envie, j'ai hâte d'y aller et de gagner des courses, ça serait le top et c'est ce qui m'anime !".

L'annonce faite par le CIO en juillet dernier que les Alpes françaises vont être l'hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2030 est une belle nouvelle pour Marion qui s'en réjouit car : "j'ai la chance de connaître les pistes sur ce territoire car je les pratique depuis toute petite, c'est galvanisant aussi d'avoir un public qui nous encouragera mais il faudra veiller à rester bien concentrée. En attendant, mon objectif cet hiver sera de progresser en coupe du monde en termes de résultat et de continuer à prendre du plaisir dans ce que je fais, c'est ma passion et je suis motivée plus que jamais !".

Marion a trouvé sa voie et sa vie lui va à merveille comme elle aime le dire d'autant qu'elle possède un atout indéniable pour réussir et poursuivre son ascension grâce à son mental d'acier ! Marion apprécie les expériences qu'elle vit et pour elle : "on ne naît pas vainqueur, on le devient", c'est le dicton de son club auquel elle adhère à 100%. On lui souhaite de tout cœur de décrocher une médaille olympique à domicile lors des prochains JO d'hiver !

TOUT SAVOIR SUR L'ADRESSAGE

Une obligation légale imposée à la commune de procéder à des changements d'adresse.

La loi du 21 février 2022 relative à "la différenciation, décentralisation, déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale", (dite loi 3DS) impose au conseil municipal de délibérer sur la dénomination des voies publiques et privées ouvertes à la circulation mais également des lieux-dits.

Cette obligation de dénommer et de numéroter chaque voie et lieu-dit pèse sur toute commune, sans distinction d'importance démographique et reste indispensable pour vous permettre d'être mieux secourus en étant mieux référencés.

A l'issue de ce changement d'adresse, **vous pourrez aussi plus facilement accéder à la fibre, aux services publics en ligne** et cela facilitera grandement le travail de nombreux professionnels: gendarmerie, livreurs, facteurs, pompiers etc.

COMMENT VOS RUES ont changé de nom ?

Afin de vous accompagner au mieux dans cette démarche, la commune a choisi la concertation avec les habitants visés, qui représentent 1000 foyers, soit 70 rues.

Comme nous l'avons annoncé lors de notre réunion publique sur ce sujet, qui s'est déroulée le 10 juin 2024, nous avons adressé

courant juillet aux riverains concernés par le changement de nom, un courrier spécifique avec une proposition du nouveau nom de leur rue. Ils avaient alors la possibilité, jusqu'au 1^{er} septembre, si ce nom ne leur plaisait pas, de nous faire une autre

proposition si l'ensemble des riverains se mettaient d'accord sur un nouveau nom. Une dizaine de rues ont d'ailleurs changé de nom sur vos propositions.

RÉCEPTION DES PROFESSIONNELS DE LA ZONE INDUSTRIELLE DES VERNAYS



DES RENCONTRES DANS TOUS LES HAMEAUX pour échanger avec vous

Madame le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux sont venus à votre rencontre les 14 et 21 septembre pour échanger sur ce sujet de vive voix, répondre à vos questions et entériner les noms de rues qui étaient encore en suspens.



La commune remercie tout particulièrement les professionnels de la ZI des Vernays d'être venus nombreux échanger sur ce sujet le 23 septembre dernier. Merci pour votre retour et pour votre compréhension, nous sommes bien conscients que vous allez devoir procéder à encore plus de changements que les particuliers. Conjointement, toutes ces réunions conviviales furent aussi l'occasion de vous rappeler que la communauté de communes des Sources du Lac d'Annecy recherche toujours des référents compostage pour les sites de compostages partagés sur vos hameaux respectifs. Merci à ceux qui se

sont proposés ! Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter la CCSLA au 06 73 57 09 94 ou par courriel à : ecomedeiateur@cc-lac-sources-annecy.com

PROCHAINE ÉTAPE : la remise de vos numéros et de vos certificats d'adressage

Cette phase de concertation étant terminée, le Conseil Municipal a pu délibérer le 23 octobre dernier pour acter les nouveaux noms des rues de la commune. La Poste qui accompagne la commune dans cette campagne d'adressage

est en train de géolocaliser toutes les entrées des rues concernées pour procéder, en lien avec les services techniques de la commune, à l'attribution de vos numéros. Lorsque ce travail sera achevé, la commune devra poser tous les nouveaux panneaux des nouvelles rues. Ensuite, il vous sera remis votre certificat d'adressage et la plaque de votre numéro. Il vous incombera alors de poser cette plaque sur votre habitation et de déclarer à tous les organismes utiles votre nouvelle adresse en joignant comme justificatif votre certificat d'adressage. Nous espérons que cette phase de numérotation sera achevée pour la fin février 2025.



Qui dois-je prévenir ?	Quand ?	Comment ?
Fournisseurs d'énergie (EDF, Engie, ENERCOOP) France Travail (Pôle emploi) Sécurité sociale : caisses d'assurance maladie, d'allocations familiales et de retraite Service des impôts	Dès que possible	Je déclare en ligne via https://www.service-public.fr , et en une seule opération et gratuitement, mon changement d'adresse à tous ces organismes
Services en charge des cartes grise (SIV)	La mise à jour du certificat d'immatriculation est obligatoire et doit être réalisée dans le mois suivant la modification d'adresse.	<ul style="list-style-type: none"> • Soit par internet* : - Via https://www.service-public.fr en même temps que les autres organismes ci-dessus - Ou via https://immatriculation.ants.gouv.fr • Soit auprès d'un professionnel de l'automobile habilité (une liste est disponible sur le site de l'ANTS) - prestation payante
Services des eaux Opérateurs de téléphonie, télévision, internet Banque - Assurance	Dès que possible	J'informe les entreprises qui gèrent mes comptes ou abonnements
Bon à savoir : Carte d'identité, passeport et permis de conduire sont toujours valides avec l'ancienne adresse.		

1. LA MODIFICATION DE VOTRE ADRESSE		
Qui dois-je prévenir ?	Quand ?	Comment ?
Les administrations compétentes (services fiscaux, Insee, Urssaf, DGFIP, greffe, chambre de métiers et de l'artisanat, etc.)	Le changement d'adresse doit être déclaré dans le délai d'1 mois	Depuis le 1er janvier 2023, toutes les formalités d'entreprise doivent être réalisées exclusivement en ligne via le guichet unique à l'adresse : www.formalites-entreprises.gouv.fr
Services en charge des cartes grise (SIV)	La mise à jour du certificat d'immatriculation est obligatoire et doit être réalisée dans le mois suivant la modification d'adresse.	<ul style="list-style-type: none"> • Soit par internet* via https://immatriculation.ants.gouv.fr • Soit auprès d'un professionnel de l'automobile habilité (une liste est disponible sur le site de l'ANTS) - prestation payante
2. LA MISE A JOUR DE VOTRE K-BIS		
Votre K-bis vous sera directement communiqué par le greffe compétent, une fois qu'il aura validé votre formalité via le Guichet unique. Vous pouvez retrouver le greffe de votre commune depuis le site info.greffe.fr .		
Pour plus de renseignements : https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F24023		

pour info

NOUS SERONS À VOS CÔTÉS pour vous aider !

Ce changement d'adresse qui vous est imposé va vous obliger à faire plusieurs démarches administratives qui varient selon que vous êtes un particulier ou un professionnel.

Si vous avez besoin d'aide pour accomplir ces formalités, sachez que vous pouvez prendre rendez-vous en mairie

à l'adresse mail suivante :

mairie@ville-doussard.fr
et par téléphone au 04 50 44 30 45 si vous avez des questions ou pour vous faire aider par les élus y compris le samedi matin de 10h à 12h.

**+ D'INFOS
SUR L'ADRESSAGE
EN FLASHANT CE QR CODE**



☎ 06 47 96 46 38



SARL LEO CORBOZ

Maçonnerie

Neuf - Rénovation - Béton Armé

📍 77 chemin des Charbonnières
74210 DOUSSARD

BURNET Christophe
mécanique automobile



74210 DOUSSARD

04 50 09 84 73 garage.burnet@orange.fr



 **Manufacture de skis
& Concept store**

646 route du Couardet 74210 DOUSSARD
www.deneriaz-ski.com Tél : +33 (0)4.50.63.84.98

Mécanique Poids Lourds
Thierry PICCONE



Travail à domicile - Dépannage

130, allée de la reisse - 74210 Doussard
06 08 00 77 78 - 04 50 44 87 82
piccone.thierry@cegetel.net

CORBOZ CLAUDE ET FILS

Charpente - Couverture - Zinguerie

Depuis 1979

ZA des Vernays
74210 DOUSSARD
04 50 64 88 59

Aurélien: 06 10 30 79 31
Jean-Baptiste: 06 63 92 40 74
sarlcobozclaudetfils@orange.fr


SPTP

TERRASSEMENT / VRD / PETITE MAÇONNERIE



Sonny Perrier

108, rue de Macherine - 74210 Doussard

06 71 59 84 23

sarl.sptp@hotmail.com



Le Joker Coiffure
Salon Mixte

Ouvert le Lundi

83 Rue Du Charbon
74210 DOUSSARD

04.50.66.99.57





DES NOUVEAUX OUTILS NUMÉRIQUES POUR MIEUX COMMUNIQUER AVEC VOUS !



Vous nous avez élus pour mieux communiquer et recréer du lien à tous les niveaux. Aussi, nous pensons que ces deux nouveaux supports de communication (panneau lumineux et application Intra-Muros) répondent pleinement à ces objectifs.

Ils participent également à notre volonté d'une totale transparence des informations communales dans la logique du développement de notre participation citoyenne !

Inauguration du nouveau PANNEAU LUMINEUX

L'ancien panneau était devenu obsolète et vieillissant et menaçait de tomber en panne à tout moment. Le Conseil Municipal, suite au travail mené par la commission communication, a donc décidé de le renouveler. Voté au budget pour un coût de 12 958 euros HT, ce panneau lumineux se veut plus respectueux de l'environnement, répondant aux dernières certifications en vigueur. La commune a d'ailleurs activé, dès son implantation en juin, l'option de 15 % de réduction de l'intensité lumineuse du panneau et il est éteint une grande partie de la nuit. Il a une empreinte carbone raisonnable puisqu'il a été fabriqué en France dans les ateliers de Haute Rivoire (69) par l'entreprise PRISMAFLEX, seule entreprise française à produire entièrement ces mobiliers urbains digitaux, de la conception à la fabrication.

Désormais, ce panneau d'information permet à la commune de Doussard de s'inscrire dans une tendance smart cities pour l'amener à devenir une commune intelligente et connectée. Il vous permet une lecture plus aisée des informations et actualités de notre commune et se fait le relais des nombreuses animations organisées par nos associations.

Doussard est sur l'application Intra-muros DEPUIS LE MOIS DE SEPTEMBRE

Les élus ont décidé de rejoindre les communes voisines de Chevaline et Lathuille sur Intra-Muros, vous offrant un nouvel outil de communication numérique privilégié et pratique. Contrairement à un site internet où l'administré doit venir chercher l'information, l'alerte IntraMuros va s'afficher instantanément sur votre téléphone.

Cette application mobile vous permet d'avoir un lien direct avec la commune au quotidien. Facile d'utilisation et totalement gratuite, il vous suffit de télécharger l'application IntraMuros et de choisir "Doussard" pour l'installer sur votre mobile. Si vous avez besoin d'aide pour accomplir cette démarche, vous pouvez passer en mairie aux horaires d'ouverture. Aucun besoin de collecter vos numéros de téléphone ou des adresses mail, ni de créer de compte, l'application Intra-Muros est compatible avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Plusieurs fonctionnalités s'offrent à vous, réparties en trois rubriques principales : services/ journal/ agenda. Dans l'item "services", vous trouverez entre autres, la rubrique actualités. Cette application vous permettra aussi d'être acteur de premier plan grâce à l'onglet "signalements" et à l'outil "boîte à idées". Dans la rubrique "Vie locale", vous trouverez un annuaire des associations, commerces, les coordonnées des professionnels de santé sur la commune, contact école etc.

L'application vous propose aussi un agenda en ligne qui vous permet d'avoir accès instantanément à toutes les manifestations répertoriées en mairie sur la commune par mois. C'était une demande qui nous avait été faite par de nombreux habitants lors de notre cérémonie de vœux et dans notre boîte à idées en mairie. Nous avons profité du renouvellement du panneau lumineux pour lancer cette application qui est également connectée à notre panneau lumineux. Merci aux agents communaux qui gèrent la mise en ligne de ces contenus au quotidien et qui font un remarquable travail !



À VOS agendas !

Cérémonie des vœux du Maire et du Conseil Municipal aux habitants de Doussard, à l'école primaire, **le samedi 18 janvier à 11h.**

présentation

LES NOUVEAUX AGENTS de notre équipe municipale !

Après le départ volontaire à la fin août de Rémy Vergneaux, Maëling Cothin le remplace au poste d'ASVP. L'équipe municipale ayant décidé de renforcer l'équipe de la police municipale et ainsi permettre une continuité de service et un travail en toute sécurité, elle a recruté Yannick Waroux qui a rejoint l'équipe depuis le 1^{er} novembre. Tous deux sont sous la supervision de Jorris Beauvais que vous connaissez déjà.



• **Je m'appelle Yannick, j'ai 39 ans et je suis originaire du Pas-de-Calais.**

Cela fait maintenant douze ans que je me suis installé en Haute-Savoie. Durant ces années, j'ai exercé les fonctions de policier

municipal au sein de la commune de Talloires-Montmin. J'ai décidé de tourner une page dans ma vie professionnelle afin de rejoindre l'équipe de la police de votre charmante ville de Doussard. J'ai hâte de pouvoir apporter mon expérience et ainsi renforcer le service de la police municipale. Au plaisir de vous rencontrer et de pouvoir échanger avec vous.



• **Je m'appelle Maëling, j'ai 19 ans. Je suis née à Annecy et j'ai toujours vécu en Haute-Savoie.**

Après une courte expérience en tant que gendarme adjoint volontaire, je suis en poste en tant qu'agent

de surveillance de la voie publique à la police municipale de Doussard depuis début juillet. Je suis ici pour apporter un regard nouveau, tout en profitant de l'expérience de mes collègues. J'espère pouvoir apporter toute mon aide et mon soutien aux administrés de Doussard dans l'exercice de mes fonctions. Je prépare actuellement le concours de gardien-brigadier de Police Municipale. Au plaisir d'échanger avec vous.

UNE POLICE AVANT TOUT DE PROXIMITÉ

La police municipale de Doussard est plus que jamais mobilisée pour renforcer la sécurité sur notre commune notamment lors des manifestations sportives ou culturelles.



Véritable police de proximité, elle vous accompagne toute l'année en partenariat avec la gendarmerie pour assurer au mieux ses nombreuses missions. Elle s'est récemment dotée d'un matériel adapté à l'exercice de ses fonctions, à savoir un cinémomètre (jumelle) qui permet aux agents de contrôler le respect de la vitesse sur les routes. En effet, il a été constaté que beaucoup d'automobilistes dépassent largement la vitesse autorisée de 50 km/h sur la commune notamment route du Pont Monnet. C'est la raison pour laquelle l'équipe de notre police municipale réalise régulièrement des contrôles préventifs de

vitesse qui se soldent parfois par des verbalisations. Pensez aux enfants ! D'ailleurs, les élus réfléchissent à un plan de circulation pour réduire certaines vitesses sur des rues fréquentées de la commune notamment route de la Plaine, route d'Arnand, rue des Bauges... En complément, nos agents sont également dotés de nouvelles radios de télécommunication. Quatre appareils ont été sélectionnés pour leur fiabilité et la sécurité des fréquences. Ils permettent aux agents une communication optimale entre eux lorsqu'ils sont en intervention ou sur différentes manifestations.

SÉCURITÉ RENFORCÉE AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

Les écoles génèrent quotidiennement un passage important aux abords des routes.



Des enfants qui jouent sur le trottoir, des parents parfois pressés de partir au travail, des vélos qui doivent composer au milieu de tout cela... Ce trafic peut vite s'avérer dangereux. Les élus ont donc profité de la trêve estivale pour aménager un parcours routier et piéton sécurisé aux abords de l'école. Matin et soir, qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige, notre police municipale est présente devant l'école pour fluidifier le trafic et pour éviter que la dépose des enfants à l'école ne se transforme en un parcours du combattant pour les parents.



TAILLE DES HAIES, QUELLE EST LA RÉGLEMENTATION ?



La cohabitation entre voisins n'est pas toujours un long fleuve tranquille. Entre les nuisances sonores, les désaccords sur l'entretien des espaces communs et les conflits de haies, la vie en communauté peut parfois s'apparenter à un véritable casse-tête. Pourtant, une réglementation bien précise encadre ces différents aspects pour garantir une certaine harmonie. Dans le domaine de la taille des haies, ce cadre légal est souvent méconnu alors qu'il concerne chaque propriétaire ou locataire possédant un jardin. C'est pourquoi nous avons décidé de vous rappeler ces règles dans ce bulletin d'information.

D'après l'article 671 du code civil, les arbres et haies d'une hauteur supérieure à deux mètres doivent être plantés à plus de deux mètres de la propriété voisine. Cette distance minimale est ramenée à cinquante centimètres quand la hauteur des plantations est inférieure à deux mètres.

Selon l'article 673 du code civil, si des branches d'arbres, d'arbustes ou d'arbrisseaux de la propriété voisine avancent sur votre terrain, vous pouvez contraindre votre voisin à les

tailler. Cette règle est applicable quelle que soit l'espèce d'arbre en cause (arbuste, rosier, grand chêne, etc.).

À certains endroits de notre commune, on constate une gêne occasionnée par le dépassement de haies ou d'arbres sur le domaine public mettant en cause la sécurité des déplacements des piétons et des riverains. **Nous vous rappelons que vous devez veiller à ce que vos propres plantations n'empiètent pas sur le domaine public : vos arbres ou vos haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière.** Si tel est le cas, nous vous rappelons que le maire peut vous contraindre à élaguer vos arbres en vous adressant une injonction de faire. L'article L2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'en cas de mise en demeure sans résultat, le maire peut procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors mis à la charge des propriétaires négligents.



UNE DÉLINQUANCE EN AUGMENTATION

Dans le cadre de ses actions de gestion de l'ordre public, notre police constate ces derniers temps une délinquance en augmentation.

Elle doit lutter de plus en plus contre le trafic de stupéfiants. Grâce au travail de proximité et aux informations récoltées, elle a récemment procédé à l'interpellation et à la mise à disposition aux gendarmes de Faverges, d'un vendeur avec un kilo de résine de cannabis. Elle réalise de nombreuses autres interventions conjointes avec différents services : gendarmerie, pompiers, douane, service technique...



LES ACCÈS AU RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATION SONT FRAGILES. PROTÉGEONS-LES !

À titre personnel ou professionnel, les communications électroniques sont devenues indispensables.

Elles s'avèrent même vitales lorsqu'il s'agit de la sécurité de chacun (112, SAMU, police-secours, pompiers...) notamment pour les personnes dépendantes isolées.

Leur interruption perturbe le fonctionnement des télétransmissions, des alarmes, des télésurveillances, etc. Le télétravail, évolution de notre société, sera également remis en cause en cas de coupure du réseau.

En tant que propriétaire, vous avez la responsabilité de l'élagage de vos plantations en bordure de lignes téléphoniques. Cet élagage est à votre charge pleine et entière et doit être réalisé à titre préventif en application de l'article L51 Livre II du Code des postes et télécommunications électroniques modifié par la LOI n°2016-1321 du 7 octobre 2016 - art. 85.

Nous comptons donc sur votre civisme pour tailler vos haies régulièrement !

Pour rester branché, élaguez

Un réseau qui fonctionne c'est la garantie d'une continuité de vos services de communication

Vous êtes propriétaire de terrain ? alors vous avez la responsabilité de l'entretien de votre végétation et de vos plantations

BUDGET MUNICIPAL 2024

La commune a voté un budget équilibré à l'unanimité en séance du Conseil Municipal du 10 avril 2024, sans augmentation du taux communal d'imposition.

La commune a poursuivi son soutien financier au monde associatif, en octroyant cette année la somme de 35 899 euros de subventions aux associations communales qui en ont fait la demande. Cela

vient en complément de la mise à disposition gratuite des salles tout au long de l'année.

Les principaux investissements à venir sont d'ores et déjà orientés sur la réhabilitation de la salle polyvalente, le réservoir à Arnand, l'opération des Guinettes et la nécessité de se pencher sérieusement sur un projet de réhabilitation complète de notre école.

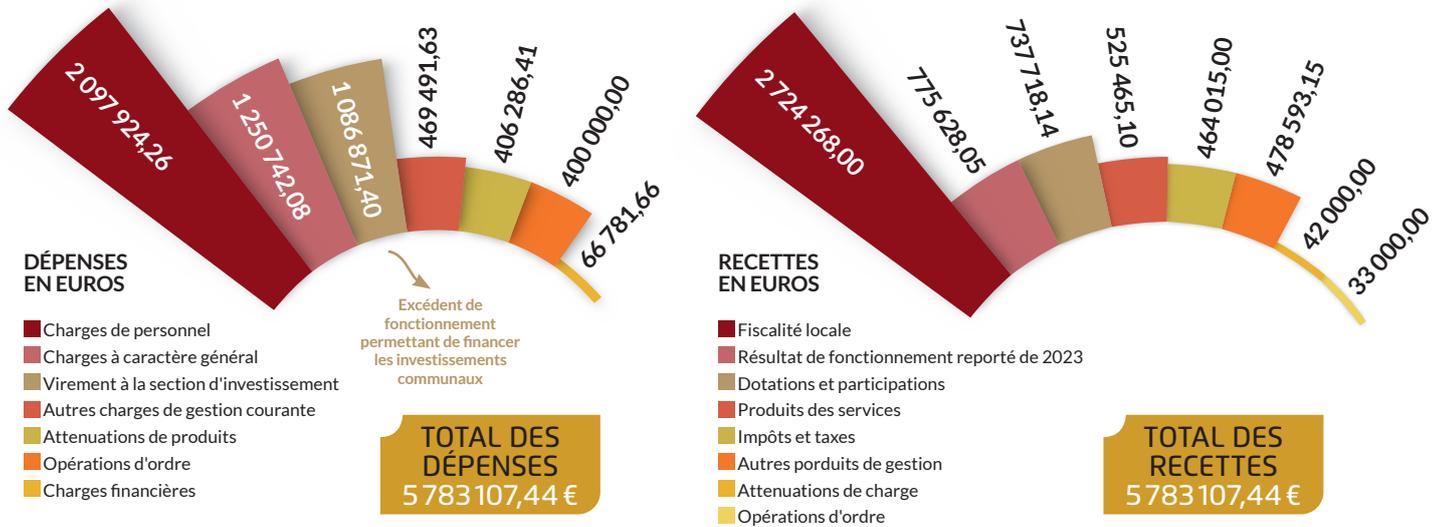
COMPTE ADMINISTRATIF 2023 Résultat de l'exercice budgétaire

SOLDE	BUDGET PRINCIPAL	BUDGETS ANNEXES			TOTAL GÉNÉRAL
		Eau	Concession portuaire	Forêts	
Section fonctionnement	775 628,05 €	23 381,47 €	29 167,01 €	29 617,32 €	857 793,85 €
Section d'investissement	- 104 148,89 €	- 43 103,59 €	- 56 973,36 €	- 43 502,15 €	247 727,99 €
RÉSULTAT	671 479,16 €	- 19 722,12 €	- 27 806,35 €	- 13 884,83 €	610 065,86 €

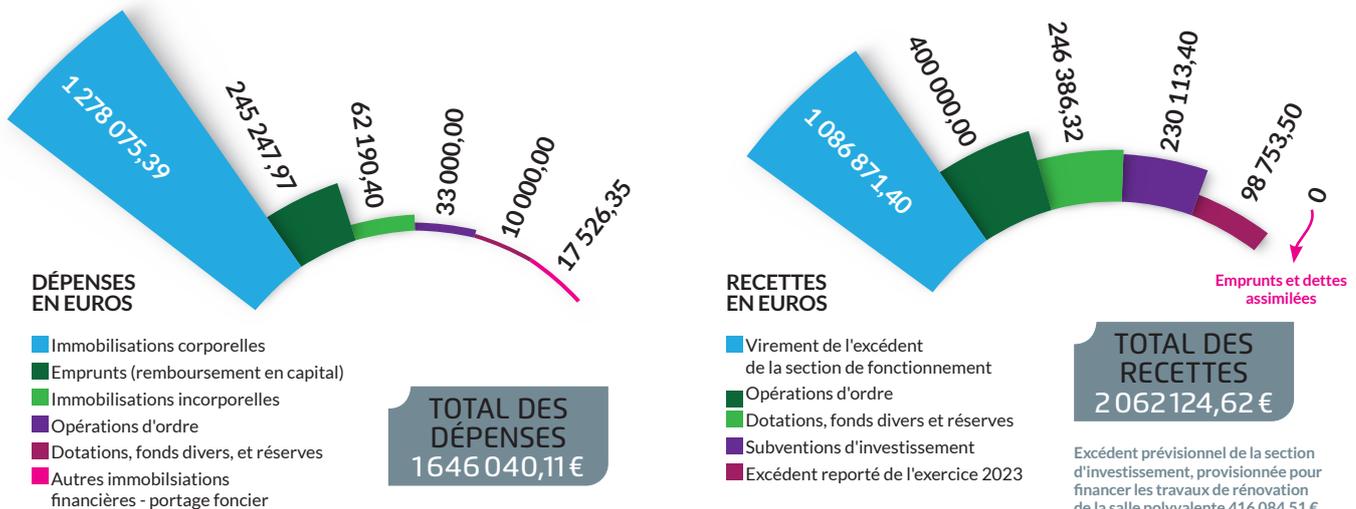
BUDGET 2024

SOLDE	BUDGET PRINCIPAL	BUDGETS ANNEXES			TOTAL GÉNÉRAL
		Eau	Concession portuaire	Forêts	
Section fonctionnement	5 783 107,44 €	447 952,01 €	159 111,50 €	34 431,79 €	6 424 602,74 €
Section d'investissement	1 646 040,11 €	1 377 183,08 €	199 728,80 €	186 368,55 €	3 409 320,54 €
EXCÉDENT PROJÉTÉ	416 084,51 €	-	43 313,74 €	2 835,00 €	462 233,25 €

SECTION de fonctionnement



SECTION d'investissement





**AUX
CAVES DU CHÂTEAU**
VINS, BIÈRES & PRODUITS RÉGIONAUX

📍 ZA LES BOUCHEROZ, 74210 FAVERGES
☎ 04 50 44 50 38
✉ AUX-CAVES-DU-CHATEAU@ORANGE.FR

310 Route de Thônes - FAVERGES

JPBG
Décor

**PEINTURE, DROGUERIE,
REVÊTEMENTS DE SOLS ET MURS,
PLACARDS SUR MESURE**

Tél. 04 50 32 5000

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 / 14h à 18h30 - Le samedi 9h à 12h



BISTROT DU COIN

04 50 01 03 35
28 route de Chevaline
74210 DOUSSARD

 bistrotducoin74
bistrotducoin74@gmail.com

LAURA
Hairlifestyle
Coiffure & Manucure

Laura Rivollet

04 56 34 65 68 - 455 Route de la Vieille Eglise - 74210 Doussard
Avec ou sans rendez-vous. Rendez-vous en ligne via www.lauracoiffureetonglerie.fr



Charpentes du Lac



Camping Nublère



**Bar
Restaurant
Événements**

04 50 02 42 69



Réalité virtuelle (exclusivité sur les 2 savoie)
Cinétir (tir à balles réelles) - **Armurerie**
Jeux de bar - Billard - Fléchettes...

ZAC des Vernays - 74210 Doussard
info@4-47.com - Rejoignez-nous sur Facebook et Instagram - www.4-47.com

OSSATURE BOIS
CHARPENTE
TRAVAUX DE RÉNOVATION

www.charpentesdulac.com
04 50 52 41 66




CARROSSERIE DES CIMES

RÉPARATION
TOUTES ASSURANCES
TOUTES MARQUES

TÔLERIE
PEINTURE
PARE-BRISE
PNEUMATIQUE
VÉHICULE DE PRÊT

06 14 33 82 76 - 04 50 88 53 36 - carrosseriedescimes@gmail.com
16 route du Couardet, ZAC les Vernays - 74210 Doussard



**DU NOUVEAU
POUR LES JEUNES
DOUSSARDIENS
de 11 à 17 ans !**



ANIM'ADO DOUSSARD

Tous les premiers et derniers mercredis du mois
Christophe, animateur jeunesse, t'accueille à l'école de
DOUSSARD, coté impasse des Ouves de 16h à 18h,
à partir du mercredi 06 novembre

Tu as un projet, une envie de sortie ou d'activité,
ou simplement envie de discuter ? Viens partager un moment avec Christophe !

11 - 17 ANS



Christophe : 07 70 28 54 01
Insta : secteur_jeunes_la_soierie
Facebook : Christophe la soierie



Le 4 mai dernier, notre Maire, les adjoints et les élus de la commission petite enfance, enfance, jeunesse ont participé, sur leur initiative, à une réunion d'échanges avec les jeunes doussardiens. Une vingtaine sont venus avec leurs familles nous faire part de leurs idées et de leurs projets pour la commune comme par exemple : mettre un plongeoir à la plage, agrandir le skate-park, créer des olympiades de la jeunesse, faire des chemins VTT ou encore avoir des appareils de musculation en extérieur. Sur ce dernier point, un projet est à l'étude pour installer un appareil au bois de la petite-Marie. Tous ont émis le souhait d'avoir un lieu convivial et sécurisé pour se retrouver toute l'année autour d'un animateur.

A l'issue de cette réunion, les élus ont donc pris l'attache du CIAS et de la Soierie pour envisager les possibilités de satisfaire cette requête des jeunes doussardiens. Il se trouve que la Soierie a décidé de proposer un Anim'ado à Doussard à compter du 6 novembre au sein de l'école pour les jeunes de 11 à 17 ans. L'accueil se fera côté impasse des Ouves tous les premiers et derniers mercredis du mois de 16h à 18h. Entièrement gratuit, cet espace d'accueil permettra aux jeunes de se faire accompagner par un animateur (Christophe) pour mettre sur pieds des projets qui leur tiennent à cœur ou pour organiser des activités et des sorties thématiques.

LA CRÈCHE A TERMINÉ L'ANNÉE EN BEAUTÉ !



Comme vous le savez, la crèche "Les ptits bouts du lac" est gérée par la Mairie, qui souhaite ainsi répondre aux besoins en matière d'accueil régulier ou occasionnel des jeunes enfants. Proposant une première expérience de la vie en collectivité pour le jeune enfant, elle est un lieu d'éveil, de socialisation et d'apprentissages vers l'autonomie, pour tous les enfants, qu'ils soient ou non porteurs d'un handicap ou d'une maladie chronique compatible avec l'accueil en collectivité, et quels que soient les revenus de la famille. Toute l'année, de nombreuses animations sont organisées à l'image du spectacle proposé en juin intitulé "Germaine, petite graine", présenté par la Compagnie des Rêves Arrangés. Un spectacle qui a réuni parents et enfants de la crèche, soit une trentaine de familles !

PROJET DE COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES de la cantine de l'école

Les déchets alimentaires de la cantine de l'école de Doussard contiennent trop de déchets de viande ou de poisson pour être mis dans le site de compostage.

A l'été 2023 la méthode Comp'Hot a été testée mais elle pose plusieurs problèmes, d'odeurs notamment. La collecte de ces déchets de cantine fermentescibles par Tri-vallées est en cours d'expérimentation depuis octobre 2024.

INFORMATION CANTINE

Dans le respect des engagements EGAlim, la commune propose le dispositif de l'Etat qui soutient la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires, pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€ maximum, le reste à charge du repas étant compensé par l'état à hauteur de 3€.

UN GOÛTER PLUS QUALITATIF ET DURABLE pour nos enfants inscrits au périscolaire

En 2023, presque 9000 goûters ont été distribués sur l'année aux enfants inscrits au périscolaire entre 16h30 et 18h45. Les élus de la commission petite-enfance, enfance, jeunesse ont voulu revoir cette formule (goûters industriels au nutri score élevé avec beaucoup d'emballages plastiques) pour se conformer à la loi EGALIM du 30 octobre 2018 qui permet une transition vers une alimentation de qualité et durable en restauration collective.

Avec l'augmentation de nos effectifs (+23%) et du coût de la vie, nous avons donc repensé ce goûter en lien avec l'équipe du périscolaire. Nous avons voté au budget du 10 avril une augmentation assumée de l'enveloppe financière dédiée à ce goûter passant de 1500 à 8000 euros pour le confort alimentaire de nos enfants et leur donner ainsi un goûter adapté à leurs besoins nutritionnels, plus qualitatif, varié, en circuit court et éco-responsable. Cela permet désormais aux enfants de manger mieux pour être en bonne santé, de s'inscrire dans le projet "plus verte mon école" et de réduire les déchets sur le bien-fondé du "manger local". Pour rappel, la commune finance à 63% le service de garderie périscolaire, il a donc été convenu que la commune poursuivrait cet effort et qu'elle partagerait à part égale avec les familles le surcoût de 0,44€ nécessaire à la mise en place du goûter durable. Ainsi une tarification spécifique sur la première demi-heure de garderie du soir, pendant laquelle est servie le goûter, est mise en place avec une majoration de 0,22€ pour le goûter.



TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Les élèves de Doussard présentent leur site de compostage !

RETROUVEZ
LE PODCAST
RÉALISÉ PAR LES CM1-CM2

MAITRES COMPOSTEURS
AU PRINTEMPS 2024



Le 15 octobre 2024, les élèves de l'école de Doussard ont participé à un "goûter compost". Hermeline et Emma, deux maitres composteurs formés par la communauté de communes des Sources du Lac (CCSLA) l'année dernière, ont présenté leur site de compostage partagé aux élus, parents, grands-parents, voisins et enseignants présents. Le site de compostage a été créé en lien avec la végétalisation de la cour de récréation. Autour de "plus verte mon école", l'équipe pédagogique décline un ensemble d'actions cohérentes et complémentaires sur le tri des déchets et l'environnement en général. Ainsi le compost produit ira directement amender les plantations réalisées pour ombrager et agrémenter la cour. Un cercle vertueux local et pédagogique !

Ce site de compostage partagé est situé côté impasse des Ouvas. 35 familles l'utilisent déjà ! Les parents d'élèves qui souhaitent participer peuvent demander des informations auprès de Baptiste, le coordinateur périscolaire de l'école.

Besoin de plus d'infos sur le compostage partagé ? Contactez la CCSLA au 06 73 57 09 94 ou 04 50 44 51 05 ou par courriel à : ecomediateur@cc-sources-lac-annecy.com

TOUT SAVOIR SUR Le Centre de loisirs de Doussard

Il y a 14 ans, le projet d'ouverture d'un centre de loisirs dans notre village a été lancé suite à une forte demande des parents de l'école, des animatrices motivées et du soutien de la mairie.

Ce dernier a pu alors ouvrir ses portes au public en mars 2011. Ce centre de loisirs est ouvert à tous et souhaite répondre aux attentes des parents qui travaillent beaucoup et rentrent tard le soir, heureux d'avoir à leur disposition un lieu d'accueil où l'enfant sera encadré par un personnel compétent, proposant des activités épanouissantes dans un endroit convivial.

Parents et enfants sont ainsi en totale confiance grâce à l'excellent accueil de qualité proposé (des activités variées manuelles, intellectuelles ou des balades tout autour du village) et à un personnel professionnel très qualifié et expérimenté. A la rentrée scolaire 2023, la municipalité en place décide de confier la gestion du centre au C.I.A.S (Centre Intercommunal d'Action Sociale). Ce dernier subventionne la soierie de Faverges (espace social et culturel) qui doit désormais organiser ce centre de loisirs à Doussard. Les animateurs et le mode d'accueil ne changent pas. Le seul changement notoire est pour les parents, qui doivent désormais faire les inscriptions de leurs enfants directement auprès de la Soierie et non plus depuis le site internet des inscriptions pour la cantine/périscolaire. Un système moins souple et

plus contraignant que nous avons fait remonter à la Soierie. Ce point est d'ailleurs en cours de réflexion en ce moment avec la Soierie, pour essayer de rendre les démarches d'inscriptions plus accessibles pour la prochaine rentrée.

• **Les inscriptions sont en hausse constante avec cette année un nombre d'enfants en maternelle inscrits plus conséquent qu'auparavant, sûrement dû à l'ouverture d'une nouvelle classe de maternelle depuis la rentrée.**

L'organisation spécifique du centre, son projet pédagogique sont, quant à eux, toujours d'actualité. Un grand bravo à Sandrine et toute l'équipe d'animation qui donne le maximum pour accueillir dans les meilleures conditions possibles, nos enfants dans un lieu sécurisé et convivial pour se divertir, s'épanouir et grandir ! Un centre qui reste un lieu de vie unique où chacun pourra se retrouver et partager de bons moments ensemble.

Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'accueil de Loisirs ?

• **Marche à suivre :** rendez-vous directement à l'accueil de la Soierie ou téléchargez les documents (la fiche sanitaire, la fiche d'adhésion) sur le site : www.lasoierie.com/



enfance-et-jeunes. Rapportez ou envoyez les documents complétés et signés par mail à "lasoierie.inscription@gmail.com" ainsi que la copie du carnet de vaccinations de votre enfant et votre attestation de quotient familial disponible sur le site de la C.A.F. Indiquez les mercredis où vous souhaitez inscrire votre enfant ainsi que la formule choisie (matin avec ou sans repas, après-midi avec ou sans repas, journée). La Soierie vous contacte ensuite pour finaliser votre inscription et convenir des modalités de règlement. Plus d'informations au : 04 50 44 53 45.



Devoir de mémoire

HOMMAGE aux fusillés de Marceau



Le 7 avril, Marielle Juilien, Maire, entourée des élus municipaux et des représentants des anciens combattants et instances officielles, a rappelé l'histoire tragique du 2 avril 1944 et a rendu hommage aux fusillés de Marceau. Elle était aussi présente avec des élus municipaux à la célébration des 80 ans des combats du plateau des Glières en présence du Président de la République.



CÉRÉMONIE intercommunale du 8 mai

Après un dépôt de gerbe au monument de Doussard, Lathuille avait organisé une très belle cérémonie commémorative en présence de nombreux habitants pour célébrer le 8 mai 1945 avec l'intervention de la clique de la Combe d'Ire accompagnée de l'Echo des Dents de Lanfon, des élèves de l'école qui ont lu des poèmes ainsi que les membres du conseil des jeunes et l'école de musique de Faverges-Seythenex.



CÉRÉMONIE DE PRISE DE COMMANDEMENT DE L'ADJUDANT-CHEF THOMAS REISCH

Thomas Reisch a pris le commandement du centre de première intervention (CPI) des pompiers de Doussard en présence de nombreux élus et personnalités du département.



Thomas Reisch a pris le commandement du centre de première intervention (CPI) des pompiers de Doussard en présence de nombreux élus et personnalités du département. La cérémonie a eu lieu le 3 avril devant la mairie et Thomas s'est vu remettre la bannière, symbole de sa nouvelle autorité, par le Colonel Marillet. Plusieurs prises de paroles ont eu lieu, rappelant le parcours de Thomas qui a intégré le corps des sapeurs-pompiers volontaires à

l'âge de 18 ans, a gravi les échelons durant 15 ans à Annecy et, lors de ses 4 dernières années à Doussard, il a pris la suite de Christophe Pierrette qui était en poste à Doussard depuis 18 ans. En 2023, le CPI de Doussard a réalisé 174 interventions. Il est composé de 27 agents dont 7 femmes. Un grand merci à tous nos sapeurs-pompiers doussardiens qui ne ménagent pas leur peine pour protéger nos vies, habitations, villages et forêts au quotidien !

LE NOUVEAU CENTRE DE SECOURS SERA LIVRÉ EN 2028

Le 25 septembre dernier, le Président du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et du Conseil départemental, Martial Sadiet et Jacques Dalex, Président de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy (CCSLA), ont présenté le projet de futur centre de secours aux partenaires et sapeurs-pompiers du territoire



La réunion d'échanges s'est déroulée en présence du Colonel hors classe Nicolas Marrillet, directeur et chef de corps départemental, du Lieutenant Pollaert, chef du centre de secours de Faverges, de l'Adjudant-chef Reisch, chef du centre de secours de Doussard et des maires de Doussard, Giez et Saint-Ferréol. Cette réunion a permis de statuer sur le nom du futur bâtiment, "Centre

de secours des Sources du Lac" et de communiquer le calendrier de mise en œuvre. Après le lancement du concours d'architectes début 2025 puis la définition du projet, le dépôt du permis de construire interviendra au printemps 2026. Les travaux se dérouleront en 2027 et le futur centre de secours devrait être opérationnel en mai 2028. Le coût de l'opération est estimé à 6,5 M€ HT, répartis entre le SDIS (70%) et la CCSLA (30%), soit près de 2 millions d'euros.

Ce futur centre de secours regroupera les casernes de Faverges et de Doussard. Le programme prévoit 1 550m² de bâtiments : travées pour véhicules, vestiaires, bureaux administratifs, locaux pour les Jeunes Sapeurs-Pompiers, pour l'Amicale, hébergements pour les saisonniers et salles d'entraînement. Le site comprendra également une aire de lavage, un terrain de sport, le stockage des eaux de pluies... Le centre de secours sera construit sur un terrain de 5000 m² situé dans la zone des Boucheroz, mis gracieusement à disposition du SDIS par la CCSLA.

Ce projet ambitieux permettra de doter le territoire d'un équipement moderne, performant et adapté aux besoins des 90 sapeurs-pompiers mobilisés dans les actions de secours, à raison de 1 200 à 1 300 interventions par an.

DOUSSARD - CENTRE VILLAGE



EMMENAGEZ FIN 2025

CONTACTEZ-NOUS DÈS MAINTENANT

PRIMALP
Vivre son logement

www.primalp.fr

04 50 10 11 11

Document non contractuel - Illustrations non contractuelles à caractère d'ambiance. Perspectiviste : OnixStudio. Architecte : Origami Architectes. RCS Annecy 058 500 182 -



LAMY VISION
OPTICIEN

Avec ou sans rendez-vous
Du mardi au samedi : 9h à 12h et 14h30 à 18h30
98 rue Macherine - Doussard
04 50 32 97 97

www.lamyvisiondoussard.fr



100%
SANTÉ

REZIN
BOITES
BOIS ET TITANE

EXPERTISE • PROXIMITÉ • PRIX JUSTES
QUALITÉ DE SERVICE • FABRICATION
FRANÇAISE* • CONSEILS PERSONNALISÉS
HAUTE TECHNICITÉ DES PRODUITS

**sur certains de nos produits*



LAMY AUDITION
AUDIOPROTHÉSISTE

NOUVEAUTÉ

TESTEZ*
LES AIDES AUDITIVES
ÉQUIPÉES
DE L'INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE

DISPONIBLES
DANS LES CENTRES
LAMY AUDITION



PHONAK AIDÉO SPHERE™ INFINIO
PHONAK

À DOUSSARD, SAINT-JORIOZ, THÔNES

LAMYAUDITION.FR

*Test sur prescription médicale préalable

Modèle présenté : Audeo iSphère. Crédits photo : Phonak. L'aide auditive a pour fonction d'amplifier les sons et de les transmettre dans l'oreille, afin de compenser une perte auditive. Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Produit soumis à prescription médicale. Consultez votre audioprothésiste et/ou votre médecin. Lire attentivement les instructions figurant dans le mode d'emploi. Fabricant/Siège : Sonova AG, Leuboldstrasse 20, CH-8712 Solis (Suisse), Sonova France SAS, 5 rue Margie Bastie, 69500 Bron. Société au capital social de 1 000 400 €. Numéro SIREN : 314036682. RCS Lyon.

“PLUS VERTE MON ÉCOLE”, OÙ EN SOMMES-NOUS DANS L'AVANCEMENT DU PROJET ?

Le projet commencé il y a maintenant 4 ans a permis une forte amélioration du climat scolaire au sein de notre école en prenant en compte les besoins des enfants.

La cour de l'école re-végétalisée et définie pas zones d'activités, est davantage un lieu d'échanges, de jeux plutôt que de conflits et d'accidents. Les aménagements seuls sont bien sûr indispensables mais pas suffisants.

C'est aussi grâce à un travail cohérent de l'équipe éducative au quotidien que le climat scolaire s'est apaisé : les enseignantes, les ATSEM, les AESH, le personnel du périscolaire dans son ensemble avec le conseil des écodélégués réfléchissent de manière constante aux règles dans l'école : ils les modifient, les adaptent, les font respecter, les améliorent pour permettre de bien vivre ensemble, condition indispensable pour des apprentissages efficaces et adaptés.

Des chantiers participatifs EFFICACES !

Les 6^{èmes} et 7^{èmes} chantiers participatifs ont eu lieu en mars et novembre 2024 avec toujours le même succès. Les aménagements se poursuivent et, progressivement, l'école se transforme pour le bien de tous. Une septième zone a été identifiée comme nécessaire dans la cour, créée et construite lors du chantier du mois de mars, deux expositions photos étaient également présentées dans la cour et l'école : l'une sur les oiseaux de notre région et l'autre sur les paysages avant et après du territoire, grâce au club photo Numérica.



Réception des enfants de Berlin LE 12 AVRIL À L'ÉCOLE

Le projet “Plus verte mon école” nous a emmenés bien plus loin que ce que nous avons imaginé au départ, juste à la sortie du confinement. En avril 2023, dans le cadre du projet Erasmus, 48 CM2 et une partie de l'équipe enseignante avaient eu la chance de séjourner à Berlin. Aussi, nous avons été heureux d'accueillir à notre tour nos amis Berlinois à Doussard. Du 9 au 13 avril, 32 élèves de l'école Bonnrholmer GrünSchule de Berlin ont donc séjourné chez leurs correspondants dans les familles. Leurs 7 accompagnateurs ont logé au camping de la Serraz.

Le programme que nous leur avons concocté a été un vrai succès : nombre d'entre eux aimeraient revenir en vacances avec leurs parents... Ils ont particulièrement apprécié les moments de partage à l'école autour de chants, de danses partagées, de goûters préparés par nos élèves. Ils ont pu faire un jeu de piste pour découvrir la vieille ville d'Annecy et naviguer sur le lac à bord de l'Espérance. Ils ont aimé l'olympiade géante du 11 avril à l'école pour célébrer les jeux olympiques de Paris 2024 avec des équipes mixtes, une cérémonie d'ouverture, de clôture... Le vendredi 12 avril, après une randonnée au Semnoz, (journée dans des conditions météorologiques optimales), s'est déroulée leur soirée de départ avec les élus du Conseil Municipal, les familles, l'équipe éducative et les enfants de l'école. Le séjour leur a beaucoup plu. Nous sommes ravis que les échanges avec les familles se poursuivent et nous sommes déjà en train de préparer d'autres projets ensemble...



Félicitations à toute l'équipe de l'école et ses partenaires QUI ONT OBTENU LE LABEL NATIONAL "E3D NIVEAU 3"



Ce label national nous a été décerné par le ministère de l'éducation nationale, certifiant notre niveau 3 d'école en démarche de développement durable, nous apportant une reconnaissance départementale et académique...

D'ailleurs de nombreux élus de tout le département, des équipes enseignants, des personnes de services techniques communaux (...) nous ont rendu et nous rendent encore de nombreuses visites pour voir ce que nous avons accompli dans le cadre de "Plus verte mon école" depuis quatre années déjà. Nous avons même accueilli une délégation belge et une collègue de Polynésie.

Le Parc Naturel Régional (PNR) du massif des Bauges est un partenaire important et il organise à l'école, avec Adrien Auzeil d'Ekosystem (co-porteur de notre projet), des formations sur la méthode mise en œuvre ici. Le PNR a même obtenu un financement national pour permettre à une dizaine d'écoles et collèges du parc d'être accompagnés dans cette démarche de végétalisation de leurs cours.

De nombreuses autres formations de l'éducation nationale et ses partenaires ont également lieu, hors temps scolaire dans nos locaux et notre cour...

Des enfants très impliqués DANS LE PROJET DES "VIGNES DE VASCOZ"

Le projet des vignes agroforestières de Vascoz est porté par les fondateurs et gérants : Antoine Levasseur et Vicent de Crayencour et il a débuté cette année à Verthier. Il vise à réhabiliter les vignes d'autrefois sur un domaine de 17 hectares à Glières dessus. Ils ont présenté le projet lors du Conseil Municipal du 22 mai.

Leur projet "Cultivons nos liens" se veut vertueux d'un point de vue environnemental et "pilote résilient" aux aléas climatiques. Le coteau étant en forte pente, un gros débroussaillage a déjà démarré en juin pour espérer faire les premières plantations en ce mois de décembre.

Ils sont très attachés à impliquer nos jeunes dès l'origine du projet pour le suivre à chaque étape d'avancement. C'est la raison pour laquelle ils sont déjà venus à la rencontre de l'école de Doussard pour proposer un projet commun sur le potager à l'école. Une formation de très grande qualité a ainsi été proposée début juillet aux équipes éducatives et 6 écoles du territoire se sont lancées grâce à un accompagnement financé par les Vignes de Vascoz.

Toutes les classes de l'école sont motivées, nous en avons donc choisi 3 qui seront référentes et une par cycle bénéficiera de ces animations mensuelles et en partagera le contenu avec les autres. Une classe de CM est d'ailleurs chargée de travailler sur l'histoire viticole de Doussard en recueillant des témoignages grâce à des interviews radios réalisées à l'école par les élèves. Si vous voulez nous apporter vos témoignages, merci de vous rapprocher de la mairie ou du Directeur de l'école.

+ D'INFOS
SUR LES VIGNES
DE VASCOZ
EN FLASHANT CE QR CODE



Le hameau de Glière est implanté sur un coteau en forte pente autrefois totalement dédié à la vigne.

UN FESTIVAL DES OISEAUX très apprécié par tous les enfants de l'école!

Les chanteurs d'oiseaux sont arrivés par hasard à l'école et sur le territoire en juin grâce à François Sieffert, avec qui nous travaillions alors avec la LPO sur les oiseaux avec 4 classes de cycle2...



Ces deux artistes, originaires de la baie de Somme, nous ont offert plusieurs représentations adaptées aux différents âges de nos élèves, sur la base d'imitations (quasi parfaites) de chants d'oiseaux. Une découverte extraordinaire pour tous ! Les chanteurs d'oiseaux ont pris le temps pour finir leur séjour, de participer à une émission de radio en public réalisée par nos élèves... Vous pouvez retrouver cette émission sur le site internet de la mairie.

GROS SUCCÈS des ateliers radio de l'école

La radio de l'école permet de mettre en lumière ce qui est réalisé dans l'école. L'équipe enseignante forme des élèves de CM à plusieurs "métiers" : technicien de radio, animateur, bruiteur.

Régulièrement ces émissions (produites entièrement par les élèves) sont diffusées sur l'application ONE, outil de communication quotidien entre l'école et les parents d'élèves. Chaque enregistrement valorise toujours un travail écrit indispensable, réalisé par les élèves en classe, en petit groupe ou même au périscolaire. Un bon exercice pour perfectionner son expression orale. En mai dernier, ils ont même pu faire l'interview de Madame le Maire !

JOIE ET BONNE HUMEUR POUR CETTE ÉDITION 2024 DU REPAS DES ANCIENS !

Comme chaque année, l'édition 2024 de ce moment convivial attendu par nos aînés fut un beau moment de partage et d'échanges !

Sur le thème du printemps, les élus étaient à vos côtés pour servir le déjeuner et assurer quelques animations notamment en chansons ! La prochaine édition prévoit déjà de nombreuses animations sur le thème de la guinguette. Les inscriptions sont possibles en mairie jusqu'au 3 janvier 2025 ! Ce repas se déroulera comme les années précédentes à la salle des fêtes de Giez.



**PROCHAIN REPAS
DES ANCIENS DE DOUSSARD
LE 26 JANVIER 2025 !**



MERCI à tous les aidants !

La commission "séniors et autonomie" a souhaité mettre en avant les aidants en leur dédiant une demi-journée le 24 septembre dernier, au cours de laquelle ils ont pu échanger avec des professionnels de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) de Haute-Savoie. Dans ce bus itinérant garé devant la Maison des Associations, ils sont venus nombreux se renseigner pour savoir comment se faire aider et par quels moyens, avoir des conseils pour mieux soutenir un proche en situation de handicap ou atteint par une maladie ou encore fragilisé par le grand âge.

FRANC SUCCÈS pour les ateliers équilibre !

Les ateliers "équilibre" organisés par le Centre Hospitalier Anney Genevois sont des cours gratuits qui se déroulent tous les lundis à la maison des associations de 10h30 à 12h avec un professionnel pour les seniors.

Ils peuvent travailler leur équilibre, faire de la gymnastique douce et avoir des conseils pour rester en forme.

Victime de son succès, le cours est complet. Toutefois, la mairie a demandé à l'association "Tous Cap" d'assurer la continuité des cours via l'association "Loisirs et culture". Limités à 16 personnes, ces cours se déroulent à la maison des associations les lundis de 9h15 à 10h15. Ils sont payants moyennant un coût de 50 euros par trimestre. Ils sont actuellement complets. Prochaines inscriptions prévues en juin 2025.

NB : tous ces cours ne sont pas dispensés pendant les périodes de vacances scolaires et jours fériés.



DES CONFÉRENCES GRATUITES ET CIBLÉES À DESTINATION DE NOS AÎNÉS !

Plusieurs réunions d'information et de prévention ont eu lieu pour évoquer des sujets qui touchent de près la vie quotidienne de nos seniors.

La première concernait les arnaques en ligne et la cybersécurité, dont les personnes âgées sont les premières victimes. Une formatrice de l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) a fait le point sur le sujet pour ne plus "se faire avoir" et a pu répondre aux questions des participants.

Dans cette même logique, plusieurs conférences gratuites ont été organisées à la maison des associations le 22/10 sur le thème : "accéder à vos droits en ligne avec France Connect", le 12/11 sur le thème : se perfectionner ou débiter avec son smartphone.



SERVICES AUX SENIORS proposés par notre CIAS

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la communauté de communes exerce la compétence action sociale à travers son Centre Intercommunal d'Action sociale (CIAS) et assume plusieurs missions envers les seniors.

Il porte des actions en faveur de la solidarité, de l'insertion et de l'accès aux droits en instruisant des aides sociales et en les transmettant au Conseil Départemental et aux services compétents comme, par exemple, avec la constitution de dossiers pour des demandes d'aide à domicile, de placement en établissement pour personnes âgées et/ou porteuses de handicap.

Pour les personnes en perte d'autonomie, il organise et gère la livraison de repas à domicile en liaison froide, 7 jours sur 7, y compris les jours fériés.

Pour en bénéficier, il vous suffit d'en faire la demande auprès du CIAS en vous y rendant ou en téléphonant au 04 50 44 46 40 ou par courriel à : cias@cc-sources-lac-annecy.com

Il porte aussi des actions en gestion directe ou partenariale afin de favoriser le maintien à domicile (lutte contre l'isolement, soutien des aidants, accompagnement à l'accès aux droits)

Dans les locaux du CIAS, vous pouvez aussi accéder à France Services afin de vous faire aider pour vos démarches administratives ou vous faire accompagner sur internet.

La Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy a créé cet espace pour vous offrir une information dans les domaines aussi variés que la santé, la famille, la retraite, l'accès aux droits, les finances publiques, les démarches liées à l'emploi, et l'accompagnement au numérique.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le 04 50 44 38 77.

FORMATION À DESTINATION DES SENIORS SUR LE THÈME : "à pied, à vélo ou au volant, faisons le point"

Le 7 novembre après-midi au cinéma, s'est déroulée une formation ouverte aux seniors sur la sécurité routière. Organisée par la commune en partenariat avec la Direction Départementale des Territoires (DDT), section sécurité routière, elle fut très appréciée par les 25 participants.



PORTAGE DES REPAS



SOYEZ ACTEUR DE LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Limitez la propagation des plantes exotiques envahissantes!



QUE SONT LES PLANTES EXOTIQUES envahissantes (PEE) ?

Ce sont des végétaux originaires d'autres continents qui ont été introduits en France, principalement pour l'ornementation. En dehors de leurs qualités esthétiques, ces plantes peuvent porter atteinte à la biodiversité locale (qualité et régénération de la végétation), à la santé des personnes, aux usages, aux activités ou encore à la stabilité des berges de cours d'eau.



COMMENT lutter ?

Le SILA met en œuvre une stratégie de gestion de ces plantes sur le territoire du bassin du Fier et du lac

d'Annecy, pour limiter leur propagation. Des travaux de lutte sont réalisés sur des foyers prioritaires en rivière, et une sensibilisation active est menée vers les particuliers, les jardineriers/pépinières, et les professionnels du BTP/paysagistes.

J'AI UN JARDIN, comment puis-je limiter la propagation de ces espèces ?

Certaines plantes, comme le laurier cerise ou l'arbre à papillon, sont très répandues dans les jardins, notamment dans les haies. Pour limiter leur dissémination vers les milieux naturels (par les oiseaux friands des baies, ou par le vent), vous avez deux principales options :

- soit radicale : couper et dessoucher vos lauriers cerises et arbres à papillon (ou recouper les jeunes pousses tous les ans jusqu'à épuisement)
- soit plus mesurée : tailler en coupant les inflorescences, aux bonnes périodes, pour ne pas que les plantes graine et puissent ainsi se disséminer

- début juin, puis septembre pour le laurier cerise

- début août et mi-octobre pour l'arbre à papillon

Vous pouvez laisser les résidus en tas dans un coin de votre jardin : c'est aussi utile pour abriter une certaine biodiversité (hérisson, insectes...). Vous pouvez aussi les broyer et les utiliser en paillage le long de vos haies, pour conserver l'humidité et fertiliser votre sol.

La Nature et le SILA vous remercient !

FRELONS ASIATIQUES: la CCSLA prend en charge la destruction des nids



Le mois de novembre est une période stratégique dans la lutte contre le frelon asiatique. Il s'agit de détruire les nids et de piéger les reines avant qu'elles ne s'enterrent pour l'hiver. Sur la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy, ce sont au total 22 nids qui ont été déclarés et détruits ou en attente de l'être. Le coût de destruction d'un nid s'élève entre 150 et 300 €, en fonction de son accessibilité. Aussi, les élus de la CCSLA ont décidé de financer la destruction des nids signalés sur le territoire. L'enjeu est d'éviter une présence encore plus massive de ce ravageur l'année prochaine. Il est important de les détruire car ils sont un grand prédateur d'abeilles. Il constitue une

nuisance environnementale pour la biodiversité et un enjeu économique pour les apiculteurs. Au vu de sa prolifération et de la dangerosité de ses piqûres, il pose également un problème de santé publique.

COMMENT signaler un nid ?

Le signalement se fait en ligne sur la plateforme : www.frelonsasiatiques.fr. Il vous suffit de signaler, c'est le professionnel qui se fera rémunérer par la collectivité. Il faut agir contre le frelon asiatique avant la fin novembre.

Alors signalez vite les nids que vous avez repérés ! Plus de infos sur le site internet de la CCSLA : www.cc-sources-lac-annecy.com/



INTERVENTIONS TECHNIQUES au Pré de Foire et à l'école

À la suite de fuites conséquentes, des travaux ont été effectués à l'école pour refaire la verrière du préau de l'école. Cette dernière a ainsi été remplacée par l'entreprise Claude Corboz par une nouvelle verrière en polycarbonate pour un montant de 22 720 euros.

Toujours sur ce secteur, un plan d'amélioration et de sécurisation des circulations piétonnes aux abords de l'école a été réalisé par les services techniques et l'entreprise MARQU'ALPES. Cela consiste à marquer un cheminement supplémentaire entre les places de parking existantes et l'ire depuis la rue la poste pour sécuriser le passage des familles se rendant à l'école notamment.



LOCATION VÉLOS ÉLECTRIQUES
BIKE RENTAL
VENTE - RÉPARATION - ENTRETIEN
Vélos, Scooters, Motos

Zone des Vernays - 74210 DOUSSARD
04 50 32 90 97 - 06 73 16 35 59
info@john2roues.fr



Didier Favier et Fils

Au régal de Savoie

Boucherie - Charcuterie
Traiteur



21, rue de Macherine
74210 Doussard
04 50 44 36 76

auregaldesavoie@gmail.com

Le Saint Bernard

Point chaud - Viennoiserie
Epicerie libre service
Laverie

86, rue de la Poste
74210 Doussard
04 50 44 69 18



Vallat
IMMOBILIER



Vous souhaitez
VENDRE, ACHETER ou
ESTIMER GRATUITEMENT
votre bien ?

Vallat Immobilier Doussard

04 50 32 22 22

vipl@vallat.fr

www.immo-lacs.com

45, rue Macherine - 74 210 Doussard



PERRET
BERTRAND
PAYSAGISTE

06 11 85 85 86

Création minéral et végétal / Aménagement extérieur
(clôture, maçonnerie paysagère, pavage, terrasse,
portail...)
Entretien espace vert
Affiliation pour l'avantage fiscal

Zone Artisanale des Vernays

600 Route du Couardet

74210 DOUSSARD

Joris Ivanoff

Exploitation forestière
Bois de chauffage, élégage
Abattage en milieu urbain

226, route de la Combe d'Ire
74210 Chevaline
06 89 16 64 33 - joris.ivanoff@orange.fr



VIE & VERANDA
PLUS D'ESPACE POUR VOS RÊVES

Véranda | Véranda bois | Extension

Agences de Sillingy-Epagny & Doussard
04 50 45 94 84
vie-veranda.com

TOUR D'HORIZON DES INTERVENTIONS EFFECTUÉES ET DES PROJETS À VENIR

AMÉNAGEMENT DURANT L'AUTOMNE de la route du Bout du Lac



Dans le cadre des travaux d'aménagement de la route du bout du lac à Lathuile à la limite des deux communes, la commune de Doussard a intégré le groupement de commande pour dissimuler les réseaux secs sur son territoire le long de la RD1508 entre le carrefour de la route du bout du lac et la pizzeria "GELIS". De nouveaux candélabres seront installés en lieu et place des anciens luminaires. L'estimation du coût par le SYANE est de 46 172€ HT pour la commune de Doussard.



DU NOUVEAU au Centre Technique Municipal (CTM)



COUVERTURE D'UNE AIRE DE LAVAGE et cuve enterrée de récupération des eaux de pluie

Pour répondre à la réglementation, des travaux sont en cours pour la réalisation de la couverture de l'aire de lavage du centre technique municipal. L'architecte du projet est l'atelier IMAGINE, la maçonnerie est réalisée par Corboz Leo et le lot charpente a été confié à l'entreprise Mermier. La commune a pu compter sur une subvention du

SILA/agence de l'eau à hauteur de 50% de la dépense, le coût des travaux est de 44 049€ HT. Dans un second temps, il est prévu la pose d'une cuve enterrée de 30 000L permettant de récupérer et stocker l'eau de pluie pour les besoins en arrosage de la commune.

ACHAT D'UN FOURGON AMÉNAGÉ pour l'équipe voirie

Il était nécessaire de remplacer l'ancien fourgon Renault Master de 2008 de l'équipe par un véhicule mieux adapté aux besoins du service voirie. Le nouveau fourgon bénéficie d'un atelier et de dessertes d'outillage, d'une hauteur permettant de tenir debout à l'intérieur et une capacité de tracter une grosse remorque.

ÉQUIPEMENT DE MICROS "ENREGISTREURS" pour la salle du conseil municipal

Un système de micro enregistreurs a été installé dans la salle du conseil municipal pour un coût de 4 300 euros HT. Ils permettent une communication efficace, au cœur de tout processus réglementaire, de toute discussion ou de tout débat. Ils aident aussi à surmonter les difficultés de communication lors des réunions du conseil municipal : personnes porteuses d'un handicap ou ayant des difficultés de communication. Ils permettent donc de bien entendre et d'être entendu et d'enregistrer les discussions.



ÉCLAIRAGE PUBLIC, travaux programmés sur la RD 1508



Des travaux sont prévus sur l'éclairage public en collaboration avec le SYANE permettant de réduire l'intensité lumineuse la nuit sur la RD1508 entre le parking de la plage et Bredannaz sans extinction. Les lampes actuelles seront remplacées par des leds avec variateur d'intensité, la gradation des luminaires est pré-réglée en usine. Le coût pour la commune s'élève à 30 000 euros, avec une subvention du SYANE à hauteur de 30%. Ces nouvelles lampes pourront, par la suite, être équipées de capteurs connectés pour un pilotage à distance.

PROJET D'AMÉNAGEMENT de la route de la Poudrierie et de la route Simon De Verthier



En collaboration avec le SYANE, il est prévu un enfouissement des réseaux secs et la requalification de la voirie. Une circulation piétonne sera créée depuis la sortie du domaine de Bellanse vers l'abri de bus de la route de Talloires. Sur le plan foncier, Le promoteur European Homes a cédé 2 mètres de terrain le long de la route

de la Poudrierie. Une procédure d'alignement de voirie a été lancée sur la route Simon de Verthier et la route de la poudrierie pour régulariser le domaine public. Les aménagements de surface seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale, la maîtrise d'œuvre est assurée par Geoprocess et le SYANE gèrera la maîtrise d'ouvrage pour la dissimulation des réseaux secs. Un groupement de commandes avec le SYANE sera réalisé pour la consultation des entreprises. La part communale de cette opération pour la dissimulation des réseaux s'élève à un coût prévisionnel de 272 000 euros HT et de 102 900 euros HT pour l'aménagement de la voirie.

PRÉCISION TECHNIQUE sur l'adressage

La loi 3DS apporte une exigence sur l'adressage. Les communes doivent mettre à jour et créer leur BAL (base adresse locale) pour alimenter la BAN (base adresse Nationale) qui sera la seule source d'adresse reconnue. C'est dans cette base certifiée que se connecteront l'ensemble des organismes ayant besoin d'adresses : les services de secours, de livraison, les opérateurs Telecom, fibre, les services des impôts...

Une adresse certifiée par la mairie est donc une adresse qui garantit que le point GPS mentionné sur la carte de la BAN donne précisément le point d'entrée d'une habitation, que le numéro et la dénomination de la voie correspondant à cette habitation sont exacts et normalisés. Comme évoqué dans les pages 12 et 13 de ce bulletin, la dénomination des voies privées et publiques est terminée. D'ici la fin 2024 et le début d'année 2025, le numérotage des habitations permettra l'envoi du certificat d'adressage aux administrés dont l'adresse a changé. L'installation des supports et nouvelles plaques de rue interviendra donc premier trimestre 2025.

en bref



• Les ralentisseurs de la route de la gare ont été repris ! Vous étiez nombreux à vous plaindre de la hauteur des trois plateaux ralentisseurs de la route de la gare qui abîmaient vos véhicules. Ils ont été repris cet automne par SERTPR/EUROVIA pour un montant de 16 900€ HT.



• Réfection de la route de la Ravoire et création d'un réseau pluvial, les travaux ont été réalisés par EUROVIA/SERTPR, pour récupérer les eaux pluviales et refaire le tapis d'enrobé pour un coût total de 138 000€ HT.

• Un coffret électrique extérieur est opérationnel au cinéma. Il a été installé par l'entreprise Ravelli et permettra de faciliter l'organisation des manifestations, notamment culturelles, à l'extérieur du cinéma.

• Installation de semi-enterrés route de la Plaine pour accueillir 6 conteneurs semi-enterrés fournis par la communauté de communes des Sources du lac d'Annecy.

• Remplacement des portes du bâtiment des associations afin d'obtenir une isolation thermique plus performante avec des portes en aluminium qui remplaceront les actuelles portes extérieures en bois du bâtiment.



• Bientôt une aire de fitness au bois de la petite marie. Une consultation des entreprises est en cours pour aménager une

petite aire de fitness dans ce parc comportant différents agrès et aire de "street workout". C'est une demande qui émane à la fois de la boîte à idées de la mairie et qui est ressortie lors de notre échange en mai 2024 avec les jeunes de Doussard. Des agrès avec les bois récupérés sur place (bois de frêne à abattre rapidement pour sécuriser le parc) seront ajoutés.

GARAGE MALABRE
04.50.44.51.34

FARE BRÈSE
CARROSSERIE
ATTelage
REPARATION MECANIQUE CAMPING CAR
PNEUS
REPARATION RECONSTRUCTION GEOMETRIE

TOP GARAGE
TOP CARROSSERIE

ZA DES BOUCHEROZ
200 CHEMIN DES PEROUSES
74210 FAVERGES

Christophe JIGUET
ALPAJIR

04.50.44.84.33

Maintenance chauffage
Fioul • Gaz • Pompe à chaleur
Solaire • Régulation
Entretien & Dépannage

ZA des Vernays - 74210 DOUSSARD



DES ASSOCIATIONS DYNAMIQUES !



Plus d'informations sur le site web : annecyrunning.org ou par mail à contact@annecyrunning.org et sur les réseaux sociaux Facebook Instagram et LinkedIn

UN 5^{ÈME} SEMI-MARATHON DES SOURCES DU LAC D'ANNECY qui fait un carton !

Le dimanche 6 octobre 2024, s'est déroulée la cinquième édition du désormais classique Semi-Marathon des Sources du Lac d'Annecy. Outre le semi-marathon proprement dit, l'évènement accueillait la troisième édition du 10 Km des Sources du Lac d'Annecy et les courses des jeunes. Antoine Armand, Ministre de l'Economie nous a fait l'honneur de sa présence à l'arrivée à Doussard et a participé à la remise des trophées aux vainqueurs.

Le village de Doussard s'est retrouvé, à tous points de vue, au cœur de cet évènement sportif et festif. Les coureurs doussardiens sont effectivement très motivés puisqu'en 2024, on dénombrait 95 d'entre vous au départ du semi-marathon ou du 10 Km. Sans même compter les enfants des écoles de Doussard qui participaient aux courses des jeunes, vous étiez aussi nombreux que les coureurs grenoblois. Le comité d'organisation compte quelques habitants de Doussard connus pour leur implication dans le monde associatif et c'est en grande partie grâce à eux qu'une bonne soixantaine de bénévoles est venue prêter main forte le jour de la course, apportant leur savoir-faire dans la bonne humeur. Cette année 2024 est celle de tous les records avec 2000 participants sur le semi-marathon et le 10 Km. Nous affichions complet dès le mois d'avril. En 2025, nous pensons limiter le nombre de coureurs au même niveau afin de conserver la convivialité de nos courses à taille humaine et préserver la tranquillité des habitants de Doussard.

CAP SUR LA VOILE EN 2025 avec le Club Nautique de Doussard !

Rejoignez-nous pour une année placée sous le signe de la voile sur le splendide lac d'Annecy. Que vous soyez débutant ou marin aguerri, notre club vous offre des expériences uniques pour découvrir ou perfectionner vos talents de navigateur. Pourquoi adhérer ? Notre association propose deux principales activités : l'école de voile et la mise à disposition du matériel.

Les sessions d'école de voile au printemps et à l'automne se déroulent sur des supports adaptés à tous.

- **Catamaran d'initiation pour les débutants :** Apprenez les bases de la voile en toute sécurité sur nos catamarans spécialement conçus pour vous offrir une première expérience inoubliable. Nos moniteurs passionnés vous guideront pas à pas pour vous faire vivre la magie de la navigation. Ouvert à tous à partir de 7 ans.

- **Catamaran de sport et dériveur pour les confirmés :** prenez le large et vivez des sensations fortes à bord de nos catamarans de sport, réservés navigateurs qui ont déjà une bonne expérience de la voile. Affrontez le vent et les vagues dans un cadre naturel exceptionnel, et testez vos compétences

lors de nos régates amicales. Pour ceux qui aiment la précision et la finesse, la formation propose également de naviguer sur un dériveur. Venez perfectionner votre technique et partager la passion de la voile avec une communauté dynamique.

Vous souhaitez plutôt naviguer sur le lac à votre rythme ou vous détendre après une journée de travail ? Vous voulez emprunter du matériel déjà prêt à naviguer sans vous soucier du stockage, de l'entretien et du transport ? Ou encore découvrir ou redécouvrir le pilotage sportif d'un catamaran ou d'un dériveur ? Alors vous êtes au bon endroit ! Grâce à la formule "mise à disposition du matériel" le CND vous permet d'emprunter du matériel toute l'année à un tarif compétitif. Matériel proposé (pour tous niveaux) : catamaran d'initiation Hobie Bravo, paddle, kayak, planche à voile, catamaran "expert" Dart 16 et dériveur Ludic.

Avec le Club Nautique de Doussard faites de 2025 votre année de voile ! Inscrivez-vous et embarquez pour une aventure mémorable, où chaque sortie vous rapprochera un peu plus du plaisir de la navigation dans ce cadre magnifique qu'est le bout du Lac d'Annecy.



Information et adhésion :

www.clubnautique-doussard.com

> par courriel

à clubnautique.doussard2@gmail.com

> sur les réseaux sociaux du club

facebook @Club Nautique Doussard - La

page et instagram @clubnautiquedoussard



CINÉ VILLAGES, votre cinéma de proximité

Le cinéma demeure un catalyseur privilégié pour les émotions, la découverte, la rencontre, les images, les messages philosophiques. Vecteur de communication, d'échanges entre les Hommes, le cinéma est une occasion particulière pour tisser les liens sociaux de proximité mais aussi pour mieux comprendre autrui. Aller au cinéma, ce n'est donc pas seulement aller voir la projection d'un film, il s'agit d'une démarche culturelle en direction du public local, toutes générations confondues.

Nous avons la chance à Doussard d'avoir une belle salle entièrement rénovée et une association dynamique qui en organise la programmation, la projection et l'animation tout au long de l'année. Chacun des 35 bénévoles œuvre dans une des commissions. La commission programmation se réunit chaque mois pour faire le choix de films variés. Il s'agit là de proposer une offre

culturelle dans laquelle chacun pourra trouver sa pépite. Un équilibre se fait entre les comédies, les films en version originale, les drames, le documentaire, les films "jeune public"... nous projetons les films entre 5 et 6 semaines après leur sortie nationale. Dès que le choix est validé par notre partenaire (CDPC), une petite équipe se charge de composer les programmes, les éditer, les diffuser, les promouvoir... Les personnes de l'accueil et de la projection se partagent la permanence lors des différentes séances. L'association rend les comptes à son partenaire qui les centralise...

Deux séances sont programmées chaque semaine le mardi et le vendredi, ainsi que le 1^{er} samedi du mois, et le 3^e mercredi du mois pour une séance spéciale Jeune Public (Ciné-Loupiots).

L'année 2024 a été riche en événements. En effet, un nouveau conseil d'administration

s'est constitué à partir d'une équipe de bénévoles déjà forts impliqués. Celui-ci salue le travail de Régine Chavanaz qui s'est beaucoup investie pendant ses 15 ans de présidence. La nouvelle équipe s'est exercée à l'animation de ciné-débats (sur le Lynx et les aidants dans le cadre de maladies neurodégénératives), a pu bénéficier d'une inscription à la tournée départementale du festival du film d'animation d'Annecy, a réalisé son souhait d'organiser le premier ciné plein-air sur la plage de Doussard avec le soutien du conseil municipal. L'enthousiasme du public nous conforte dans la multiplication de ces événements.

Côté finances, ce sont majoritairement les adhésions à l'association qui permettent à Ciné Villages de vous proposer cet atout de proximité. Notre investissement bénévole nous permet de dispenser des places à petits prix : tarif plein 5,50 €, tarif réduit 4,50 €. La recette de la billetterie est reversée au CDPC (Centre Départemental de la Promotion du Cinéma) ; elle permet de financer la création et la diffusion des films. Le matériel de projection, son entretien et celui de la salle sont entièrement pris en charge par la Commune.

Toute notre programmation ainsi que nos animations sont consultables sur le site web cine-villages-doussard.fr et sur notre page Facebook @CineVillages.





BRAVO À LA CLIQUE DE LA COMBE D'IRE pour la belle organisation de la 49^{ème} édition du Festival des Batteries Fanfares de Haute-Savoie

Début juillet a eu lieu à Doussard et pour la première fois, la 49^{ème} édition du Festival des Batteries Fanfares de Haute-Savoie qui a regroupé environ 380 musiciens, musiciennes. Ce week-end a commencé avec un concert le samedi soir avec l'harmonie et Faverges et les Cuivres de Haute-Savoie, qui, même entaché par la pluie, était formidable.

Le dimanche, la clique avait organisé un défilé avec une vingtaine de batteries-fanfars dans les rues de Doussard, suivi d'un passage sur le podium pour toutes les formations. La journée s'est terminée avec une excellente ambiance faite de chants, de mini concerts improvisés par les musiciens. Unaniment, tous les participants et les spectateurs ont beaucoup apprécié ce week-end musical.

Les musiciens de la Clique de la Combe d'Ire et son Président, Pierre Demaison, tiennent à remercier tous les bénévoles qui les ont énormément aidés pour cette manifestation, ainsi que les annonceurs et les communes de Doussard, Lathuile et Chevaline, la Fédération des Batteries-Fanfars de Haute-Savoie et le Conseil Départemental. Sans toutes ces bonnes volontés, ils n'auraient pas pu réaliser ce festival.

Encore un grand merci également à tous les habitants de Doussard qui sont venus nombreux écouter, applaudir et profiter de ce week-end ! Peut-être un rendez-vous en 2027 pour fêter les 70 ans d'existence de la Clique de la Combe d'Ire. MERCI à tous !



EXPOSITION DES TRAVAUX de l'association Lez'Arts du Bout du Lac



A NOTER dans vos agendas !

L'association organisera sa biennale d'aquarelle du Bout du Lac d'Annecy du 25 avril au 4 mai 2025. .

A cette occasion les communes de Doussard, Lathuile et Chevaline accueilleront de prestigieux aquarellistes qui viendront du monde entier ! On aura le plaisir de retrouver Marc Folly (France), Igor et Ekaterina Sava (Italie), Eudes Correia (Portugal), Chisnicean Eugen (Moldavie), Maryse Louis ou encore Reine-Marie Pinchon (France) et bien d'autres encore ! Stages, démonstrations, rencontres et surprises seront au programme !

Du 5 au 7 avril, l'association a présenté son exposition annuelle des travaux des membres de l'association ainsi que de quelques-uns des intervenants. Le public est venu nombreux admirer ces œuvres ! 200 tableaux étaient ainsi exposés dans diverses techniques. Pour rappel, cette association compte près de 80 adhérents qui se retrouvent par groupe de 10 à 12 élèves dans des cours dispensés toute la semaine. On peut ainsi se familiariser aux techniques du dessin, de la peinture à l'huile, acrylique, pastel ou encore aquarelle. Des stages sont aussi proposés le samedi.



RODRIGUES

MÉTALLERIE FERRONNERIE



**MÉTALLERIE
FABRICATION ET POSE
DE GARDE DE CORPS ESCALIERS**

ZA des Vernays - 74210 DOUSSARD
06 81 74 36 34 - rmetalinox@gmail.com
www.metallerie-ferronnerie.com



Jardinerie des Alpes

PLANTES VERTES ET FLEURIES - PÉPINIÈRES

FAMILLE ROMANO

ZA des Vernays - 74210 Doussard
04 50 32 91 05

CHRISTOPHE PAYSAGES

ZA du bout du lac
Bâtiment 0 - 74210 Lathuile

06 80 14 12 02

christophepaysages@orange.fr
www.christophepaysages.fr



Mécanique Poids Lourds Thierry PICCONE



Travail à domicile - Dépannage

130, allée de la reisse - 74210 Doussard
06 08 00 77 78 - 04 50 44 87 82
piccone.thierry@cegetel.net



+33 (0) 658 64 70 89
info@parastick.com

ZA des Vernays
Bâtiment 18
74210 DOUSSARD France

Parastick.com

-  PARAPENTE
-  VEHICULES
-  SIGNALÉTIQUE
-  ENSEIGNES
-  IMPRESSION
-  DÉCORS

CONTRÔLE AUTO DU LAC

04 50 44 87 20




AUTOSUR

15 ZAE des Vernays
74210 DOUSSARD

AJL ÉLECTRICITÉ

ATHURION Jean-Louis



**Electricité générale
Neuf - Rénovation
Dépannage**

06 61 74 81 20



► 6h/23h 7j/7
► Fitness
► Cours collectifs
► Musculation
► Cardio
► Coach sportif



455 route de la vieille église 74210 DOUSSARD - www.everyfit.fr



RÉTROSPECTIVE 2024!

Dès le début de l'année, les bénévoles **DES AMIS DE LA RÉSERVE NATURELLE DU BOUT DU LAC** ont participé à l'étude scientifique Re-Co crapauds. Cette étude se poursuivra au cours de la migration 2025 (de février à avril), l'occasion pour nous de revoir nos amphibiens préférés. Nous avons également coorganisé, en collaboration avec le **COLLECTIF ECOCITOYEN DE DOUSSARD ET FRESQUE RIVE EST**, quatre ateliers de type Fresque. Ces ateliers permettent d'aborder de façon ludique et collaborative de nombreux sujets liés à la transition écologique (climat, biodiversité, sol et numérique). Dans le cadre des 50 ans de la Réserve Naturelle du Bout du Lac, nous avons projeté dans un cinéma, le documentaire "Castor, la force de la nature" en présence de Rémi Masson, photographe plongeur et coréalisateur du film ainsi que le documentaire "Sur la piste du Loup" en présence du photographe Sébastien Danieli.



Le 21 septembre, nous avons coordonné pour la 3^{ème} année consécutive la "journée mondiale de nettoyage de notre planète". Les associations et habitants de Doussard ont répondu présents une nouvelle fois à cette initiative : merci à **L'ÉCOLE DE DOUSSARD, CLUB NAUTIQUE ET CAID, ANNECY RUNNING, ASTERS- CEN DE HAUTE SAVOIE, CINÉ VILLAGES, LOISIRS ET CULTURE, DE FIL EN ÉTOILE, LE COLLECTIF ECOCITOYENS DE DOUSSARD**



d'avoir proposé des parcours et à tous les habitants pour leur action en faveur de la réduction des déchets dans la nature. Tout au long de l'année, les bénévoles ont participé aux divers chantiers participatifs organisés par **ASTERS, CEN DE HAUTE SAVOIE** : arrachage de plantes exotiques envahissantes, entretien du platelage, nettoyage des roselières en kayak ou à pied... **Pour nous contacter, retrouvez-nous chaque année au forum des associations de Doussard ou par mail à contact@amisreservebouldulac.fr**



Le 13 juillet, à l'occasion de "Lac en fête", **LE SKI CLUB DE DOUSSARD** et ses 50 bénévoles ont organisé avec le soutien du Syndicat des pilotes professionnels de parapente **UPAVOLA** une magnifique soirée : descente lumineuse de parapentes, DJ Michou ont contribué à rendre cette soirée magique! **RDV pour la prochaine édition le 12 juillet 2025!**

Passionnés de jeux de carte et jeux de société ? Toute l'année, l'association les **"CARLINES ARGENTÉES"** vous donne RDV chaque mardi de 13h30 à 17h à la maison des associations pour jouer dans une ambiance conviviale ! L'association recherche de nouveaux adhérents. **Plus d'infos au 06 64 39 62 28.**



Le 4 mai, Doussard était au départ du **MARATHON DU CLAIR DE LUNE** qui effectue le tour complet du lac d'Annecy, soit 42,195 km sur un parcours fabuleux !
Prochaine édition le 3 mai 2025 !



Le 7 septembre a eu lieu le traditionnel **FORUM DES ASSOCIATIONS** qui vous permet de vous inscrire à de nombreuses activités au sein des associations de Doussard avec en prime, **un très beau concert et une bourse aux sports!**



Le 9 mars s'est déroulé **LE CARNAVAL DE DOUSSARD** avec des chars de plusieurs associations sur le thème des Jeux Olympiques !



Le 8 juin, l'association **LOISIRS ET CULTURE** a organisé une journée de découvertes, de spectacles, d'expositions autour des ses activités pour son évènement "sections en fête".
La journée s'est achevée par une soirée concert et paëlla !



Le 14 septembre, l'association **LES BOULES DE LA FORÊT NOIRE** a offert les maillots à l'équipe sénior féminine de Foot Sud 74, **un bel exemple de solidarité entre nos associations doussardiennes !**



Le 6 octobre dernier s'est déroulée la traditionnelle **FÊTE DU CIDRE À ARNAND**: convivialité et activités variées étaient proposées **pour petits et grands !**



Le 20 septembre c'était la fête de la rentrée à l'école organisée par **LE SOU DES ECOLES.**



Le 12 octobre, le **BIM FESTIVAL** a séduit petits et grands sur sa **belle programmation !**



Les 20 et 26 octobre, la commune de Doussard s'est mobilisée à l'occasion **D'OCTOBRE ROSE** pour sensibiliser les femmes à **la lutte contre le cancer du sein.**

ROND-POINT DES VERNAYS, LA CONVENTION EST SIGNÉE!



Dans le cadre de la politique de sécurité routière du Département de la Haute-Savoie, en juin dernier, la convention concernant l'aménagement d'un giratoire sur la #RD1508 (16 500 véhicules par jour) afin de sécuriser l'accès au Pôle des Sources a été signée.

Les travaux vont consister à :

- créer un giratoire de 4 branches de 20 mètres de rayon avec un îlot de 12,5 mètres de rayon et de 7 mètres de largeur
- la mise en place d'îlots surélevés sur chacune des branches
- l'aménagement d'une traversée piétonne en 2 temps, hors route départementale
- l'aménagement d'un trottoir d'une largeur de 1,5 mètre

Le coût total de l'opération, sous maîtrise d'œuvre de la CCSLA (Communauté de communes des Sources du Lac) s'élève à 755 400 euros HT, dont 244 000 euros HT pris en charge par le département.

Le prochain aménagement de sécurité concernera la traversée du pont Monnet (études en cours).

Bien que le changement climatique soit là, plus que jamais, adaptons-nous dans un climat serein et apaisé !

GRAND SUCCÈS pour les navettes estivales des Sources du Lac d'Annecy

Gratuites, accessibles 7 jours sur 7, ces navettes ont permis cet été de véhiculer 8085 personnes dont 460 avec des vélos sur notre magnifique territoire des sources du Lac d'Annecy! Elles devraient être reconduites l'été prochain face au succès rencontré sur le même principe.



TRANSPORT Scolaire Plus !



La Région a souhaité développer son réseau et soutenir activement l'utilisation des transports en commun pour les déplacements du quotidien ou touristique.

Dans ce cadre, la Région a décidé d'enrichir son offre tarifaire destinée à nos jeunes voyageurs. Cette offre "Scolaire Plus" permet à tous nos ayants droit, contre l'acquittement d'une somme forfaitaire de 20 € par an en plus de leur inscription scolaire, de circuler librement sur l'ensemble du réseau Cars région sur les 11 départements de la région.

**+ D'INFOS
SUR LES TRANSPORTS
EN HAUTE-SAVOIE
EN FLASHANT CE QR CODE**



ANNECY A PRÉSENTÉ SON PLAN DE MOBILITÉ 2030 : tram et bus à haut niveau de service (BHNS) en projet

Stratégiquement localisé au cœur du sillon alpin, entre Genève et Chambéry, le Grand Annecy fait l'objet d'une attractivité croissante qui devrait drainer sur le territoire 15 000 emplois supplémentaires et près de 30 000 nouveaux habitants d'ici 2030. Aussi, et pour préserver son cadre de vie tout en répondant aux enjeux économiques et écologiques du territoire, la communauté d'agglomération a adopté un plan de mobilité permettant de définir une nouvelle politique de transport et de déplacement durables. Parmi les grands projets : un réseau de transports en commun en site propre dont la première ligne située sur la rive ouest du lac devrait être inaugurée d'ici 2026.



TOUR D'HORIZON DES NOUVEAUTÉS 2024 POUR LA ZONE PORT-PLAGE



LA PLAGE, UN ESPACE IDÉAL D'ANIMATION en période estivale !

Avec les beaux jours, beaucoup de nos associations ont occupé cet espace privilégié pour organiser leurs événements. Ce fut le cas notamment avec la fête du Lac, les 50 ans de la réserve du bout du lac d'Annecy ou encore avec le Tour gourmand pour ne citer que celles-ci...mais il y en a eu bien d'autres ! On a même eu droit à des avant-premières.

UNE SÉANCE GRATUITE DE CINÉMA PLEIN AIR LE 17 JUILLET !

Cette séance à destination de tous publics fut financée par la commune et organisée en partenariat avec le CDPC et Ciné villages. Elle s'est déroulée à partir de 22h, en plein air, à la tombée de la nuit. Plus d'une centaine de spectateurs sont venus découvrir les aventures de Martha Jane Canary dans l'Ouest américain au temps de la conquête d'une vie meilleure pour de nombreuses familles. Libre et pleine d'audace, elle a traversé mille dangers, fait mille rencontres et est devenue Calamity Jane ! Ce film d'animation, lauréat du Cristal du long-métrage au Festival d'Annecy en 2020, fut un franc-succès !



QUAND "LIRE" RIME avec "vacances"



Cet été, sous l'impulsion d'Agnès, la bibliothèque de Doussard s'est délocalisée à la plage pendant une semaine, du 15 au 19 juillet. Hélène a proposé des lectures à voix haute et cet événement a aussi permis aux bénévoles présents d'échanger avec des personnes de passage et des résident(es) des Sources du Lac, dans un cadre plus insolite. Isabelle a animé deux ateliers cartes postales qui ont ravi les jeunes

participants. Tout l'équipe de la bibliothèque a trouvé ce lieu propice à l'échange, allant à la rencontre des vacanciers "au p'tit bonheur la chance" pour leur proposer des livres ou des lectures à voix haute le jeudi soir. Ce furent des rencontres très enrichissantes et d'humeur estivale.

Si vous souhaitez rejoindre les bénévoles ou proposer vos idées, alors contactez-nous ! La bibliothèque est ouverte le lundi de 16h à 18h, le mercredi de 14h30 à 17h, le vendredi de 16h à 18h et le samedi de 9h30 à 11h30. Tél : 04 50 44 36 49 - E-mail : bibliotheque@ville-doussard.fr et Site : bibli-doussard.fr



Installation de sanitaires AUTONETTOYANTS

En renforcement des sanitaires existants, la pose du premier module à côté des sanitaires du snack plage a été réalisée avant la saison estivale. Le second module sera posé avant la fin de l'année. Le

raccordement électrique définitif des deux sanitaires est prévu aussi avant la fin de l'année par ENEDIS. Bien entendu, ces WC "PMR" sont des toilettes accessibles à tous et particulièrement confortables. Le coût total de cette opération, raccordements compris, est de 74 66 euros HT.

L'OPÉRATION "PLAGE SANS POUBELLE" sera reconduite !

Depuis l'été 2023, la commune de Doussard s'est lancée dans l'expérimentation la "plage sans poubelle" sur Douss'plage. La Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy (CCSLA) l'accompagne dans cette démarche dans le cadre de ses missions de gestion et de valorisation des déchets. L'objectif, vous inciter à ramener vos déchets pour vous responsabiliser par rapport à ce que vous amenez.

DES NOUVEAUX POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES INSTALLÉS À PROXIMITÉ DE LA PLAGE

Toujours dans le prolongement de l'opération "plage sans poubelle", une plateforme en gravier et la pose de six conteneurs aériens ont été réalisés en face des sanitaires de la plage pour permettre l'apport et le tri des déchets. La collecte est assurée par la CCSLA. Ces conteneurs vous permettent ainsi de trier directement dans les points situés en sortie de plage et ont été pensés pour se fondre au mieux dans le paysage et donc habillés de stickers de feuillage.



LE STADE INTERCOMMUNAL FOOT-RUGBY, UN ÉQUIPEMENT INNOVANT POUR LES SOURCES DU LAC D'ANNECY !



Le nouveau stade intercommunal de football et de rugby des Sources du lac d'Annecy a été inauguré le samedi 27 avril 2024 par notre Maire Marielle Juilien, les élus municipaux, avec Jacques Dalex, Président de la CCSLA, David-Anthony Delavoët, Sous Préfet de la Haute-Savoie, Sylviane Noël, Sénatrice, Marcel Cattaneo, Conseiller départemental et les Vice-présidents et Maires de la CCSLA.

De nombreux élus du territoire étaient également présents ainsi que des partenaires comme les représentants de la ligue régionale de football, du comité départemental de rugby, le service des sports de la mairie de Faverges-Seythenex et les entreprises qui ont participé à la réalisation de cet équipement.

Nous souhaitons également remercier les 4 clubs utilisateurs (Foot Sud 74, AS des Portugais de Faverges, Club des Vétérans de Doussard, Rugby Club de Faverges) pour leur participation et leurs animations qui ont contribué à rendre cette journée conviviale et festive autour du partage des valeurs du sport !

Cet équipement innovant répond ainsi aux besoins exprimés depuis des années par les

clubs de disposer d'un terrain supplémentaire accessible particulièrement en période hivernale et toute l'année pour la pratique du football et du rugby.

Il a été choisi de le faire à Doussard car la commune souhaitait réhabiliter son terrain municipal en stabilisé et ce site permettait de créer un nouvel équipement sans artificialiser de nouvelles surfaces (principe de la Loi "Zéro Artificialisation Nette").

Le choix d'un terrain synthétique répond au besoin d'usage en toute saison des deux disciplines. Le nouveau stade utilise un gazon synthétique innovant dit gazon "hydrogène" tissé. Il est 100% perméable et recyclable. Sa perméabilité permet de respecter le cycle naturel de l'eau et son infiltration dans le sol. Ceci évite également les brûlures et

l'effet "îlot de chaleur" fréquemment constatés sur les terrains synthétiques. Son remplissage en liège est une alternative au remplissage par des billes de plastique qui risquent indéniablement de finir dans les milieux naturels alentours (et donc dans le lac !). Les billes de liège sont issues du recyclage d'un matériau naturel non polluant au regard de l'environnement. De plus, il offre un très bon confort de jeu. Une couche amortissante a également été ajoutée spécialement pour permettre la pratique du rugby. Le coût total des travaux s'élève à 1 470 000 € HT inscrits sur le budget investissement de la CCSLA. Une subvention de 450 000 € a été allouée par le Département de la Haute-Savoie.



INFORMATIONS CONCERNANT le TRI à la source DES BIODECHETS sur la commune de Doussard

Moins de biodéchets dans votre poubelle, c'est moins d'ordures ménagères transportées et incinérées, donc moins de pollution. On a tous à y gagner !

Pour atteindre ensemble cet objectif fixé par la loi "anti-gaspillage pour une économie circulaire", dite Loi AGEC, la communauté de communes propose 3 solutions aux habitants des Sources du lac d'Annecy : compostage individuel, compostage partagé et collecte des biodéchets.

Des composteurs individuels À COMMANDER

Pour les foyers disposant d'un jardin, la CCSLA propose depuis plusieurs années déjà des composteurs individuels au prix réduit de 23€. Vous pouvez le commander sur son site internet www.cc-sources-lac-annecy.com. Vous pouvez aussi choisir d'acheter un composteur ailleurs ou en fabriquer un par vos propres moyens.



2 sites de compostage partagé CRÉÉS EN 2024 À L'ÉCOLE ET À LA VERDANNE



La communauté de communes a accompagné l'école de Doussard pour mettre en place un site de compostage qui fait partie intégrante du projet pédagogique de l'école : "Plus verte mon école", réduction des déchets, sensibilisation à l'environnement... Le site de compostage est géré par les éco-délégués, encadrés par Baptiste Frossard, essentiellement sur les temps périscolaires. Le 14 octobre dernier, les élèves éco-délégués ont d'ailleurs pu partager leur expérience et nous prodiguer de bons conseils autour d'un goûter convivial qui était organisé par la communauté de communes.

Le site de compostage partagé de la Verdanne a également été créé pour les 21 logements du lotissement. Plusieurs projets sont en cours avec un site partagé au sein de la résidence des Ecrins et 4 sites de quartier sont proposés dans les hameaux de Bredannaz, de Marceau-Dessous, d'Arnand et de Verthier-Sollier. Nous

sommes toujours à la recherche de référents bénévoles pour ces sites, merci de vous manifester !

Pour faire émerger ces projets, il est nécessaire pour la communauté de communes d'identifier des référents bénévoles. Ils seront formés pour suivre et entretenir le site de compostage avec l'appui d'un agent de la CCSLA.

1 point de collecte des biodéchets EN EXPÉRIMENTATION

Un bac de collecte est disponible au niveau du point d'apport volontaire du cimetière, près de l'église, route du pont Monnet. Les habitants peuvent y déposer leurs biodéchets qui seront ramassés deux fois par semaine par Tri-Vallées. Les biodéchets seront ainsi valorisés en biogaz et en engrais au sein du site de méthanisation de Tournon. En fin d'année, la CCSLA établira un bilan afin d'orienter le choix vers l'un des systèmes de collecte des biodéchets expérimentés sur le territoire.



INAUGURATION DU CHALET de la faune sauvage

Le 25 septembre, le nouveau chalet de la faune sauvage, situé à l'arrière de l'accueil de la déchèterie à Faverges, a été inauguré en présence de nombreux élus du territoire et du Président de la Fédération française de chasse de la Haute-Savoie.

Il est composé de deux bâtiments :

- Un abri équipé d'une chambre froide, destinée à l'usage des Associations Communales de Chasse Agréées (ACCA) et des services techniques de chaque commune de la CCSLA,
- Un local pour les réunions des associations, organismes ou partenaires dont l'action est liée à la chasse et à la gestion de la biodiversité en général.

En lien avec la Fédération départementale des chasseurs, ce projet a été financé à hauteur de 70% par la commune de Faverges et par la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il permet désormais de prendre en charge l'ensemble des déchets liés à la chasse comme ceux résultant des nombreuses collisions d'animaux traversant les routes de la CCSLA. Un financement assuré à 70% par la Commune de Faverges-Seythenex





GRUPE MAJORITAIRE "DOUSSARD ENSEMBLE"

En nous accordant votre confiance en novembre 2023, vous avez fait le choix d'une équipe stable pour diriger la commune, qui travaille pour le bien commun de toutes et tous. C'est cette ligne directrice qui nous anime dans l'exercice de notre mandat au quotidien depuis notre élection.

Alors oui, certains trouvent le temps administratif trop long mais nous n'avons pas d'autre choix que de nous y plier. D'autres considèrent qu'avoir pris le temps de concerter nos habitants a freiné l'avancement de certains projets, nous pensons, au contraire que c'était indispensable pour faire le meilleur choix pour notre commune pour les 30 prochaines années, d'autant que nous nous y étions fermement engagés et que cela s'est avéré très constructif ! Nous remercions d'ailleurs sincèrement les habitants qui se sont investis sur ces dossiers. Quand bien même, nous restons convaincus que, si nous n'avions pas

mis en place cette concertation, la salle polyvalente n'aurait pas davantage été inaugurée avant la fin du mandat puisque cela fait déjà cinq ans qu'elle est inoccupée. Même bilan positif pour l'adressage car, grâce à votre implication, plus de cinquante rues ont pu être renommées à la suite de vos propositions et en accord avec tous les riverains concernés !

Nous avons la chance d'avoir une commune saine et en bonne santé, en témoigne l'ouverture d'une classe supplémentaire de petite-section depuis la rentrée 2024 dans notre école. Une école dont nous sommes fiers à bien des titres et notamment par le parcours qu'elle a accompli dans "plus verte mon école". L'obtention de son label national "E3D niveau 3" fait d'elle une école pilote et nombreux sont les maires des communes du département et d'ailleurs, à venir la visiter pour prendre modèle sur elle. Bien qu'elle ait aujourd'hui plus de 50 ans, elle a toujours été parfaitement entretenue et nous gardons à l'esprit

qu'il faudra tôt ou tard se pencher sur sa réhabilitation globale !

Cette première année d'exercice fut intense à bien des titres avec des résultats tangibles. Celle qui arrive le sera tout autant avec le suivi du réservoir d'Arnand qui a démarré, le projet des Guinettes, la salle polyvalente, les 4 chemins. Il suffit de feuilleter ce bulletin pour vous rendre compte de tout ce qui a déjà été accompli en 12 mois à la tête de la commune...

Bien entendu, vos élus majoritaires restent à votre écoute et à votre disposition au quotidien.

En cette période des fêtes de fin d'année, nous vous adressons donc tous nos souhaits de santé et de bonheur, à vous et à vos proches. Soyez assurés, chers habitants de Doussard, de notre implication pour "faire de chaque jour un meilleur lendemain"

Vos élus de la liste "Doussard ensemble".

GRUPE MINORITAIRE "UNIS POUR DOUSSARD"

Chères Doussardiennes, chers Doussardiens, Plus d'un an qu'une nouvelle équipe municipale dirige la mairie de Doussard. Elle a trouvé une situation financière très saine et tente de faire aboutir les deux grands projets que nous avions lancés : construction d'un réservoir d'eau potable à Arnand et rénovation de la salle polyvalente.

L'opposition municipale participe de manière constructive à la démocratie communale. Malgré des dénigrement diffusés pendant la campagne électorale, nous considérons qu'à l'échelle de notre commune tout le monde se connaît et doit pouvoir s'entendre, se respecter. C'est notre façon de voir les choses, de contribuer à la gestion communale, de prioriser l'intérêt collectif et notre environnement. Mais nous luttons à armes inégales afin de défendre une gestion démocratique et non associative du bien communal.

L'amateurisme qui défigure la commune

- Le groupe majoritaire a cautionné une nouvelle fois la construction d'un immeuble de 14 mètres de hauteur entre la mairie et l'église. Ils ont voté unanimement la cession d'un terrain communal pour permettre à ce projet de permis de construire de se concrétiser. Pourtant, monsieur le préfet en juin 2023 écrivait dans sa lettre d'opposition (avis de l'architecte conseil de l'Etat) "la hauteur du bâtiment projeté entre en rivalité avec l'église, et écrase massivement l'édifice public de la mairie". Disgracieux et inadapté, notre

liste a combattu fermement cet immeuble. Il ne débouchera sur aucune création d'activités de santé. Les professionnels de santé auraient pu être installés avec la future crèche intercommunale (Doussard, Lathuile, Chevaline) que nous avons projeté dès 2022 avec la communauté de communes des sources du lac d'Annecy. Nous espérons qu'elle se concrétisera sur le site ex-Almo.

- La révision des noms de rues montre le fonctionnement de ce conseil municipal. 3 élus ont travaillé seuls, sans consulter aucune commission. Ils ont fixé les rues à rebaptiser et leurs noms. Quels plaisirs auront certains habitants d'habiter impasse du Nord, impasse de Turin...

- L'école se dégrade soudainement (les planchers, la cour...), est-ce lié aux récents travaux non contrôlés sur le site ? Des mobiliers sont posés (caravane, chalet bois...) sans se soucier de la conformité avec l'usage des lieux. Nous sommes alertés par les parents mais le conseil municipal n'avait pas été informé. Nous sommes surpris.

- Le plan de rénovation routière est abandonné ; retour au gravillonnage du début du 20^{ème} siècle.

- La mairie ferme plusieurs fois pour "congés exceptionnels" sur décision du maire et de la DGS : les habitants restent à la porte...

- Un nouveau parking de camping-cars, disgracieux et inadapté, à la salle polyvalente, sans vote ! Ceci, alors que nous disposons des plus grands campings

du tour du lac pour les accueillir !

Les équilibres financiers sont en jeu, nos impôts en ligne de mire !

- Nous sommes inquiets sur l'usage des ressources de la commune. Forte hausse des dépenses courantes (+7 %) de la mairie en 2024, pour quel usage ?

- Salle polyvalente : le programme de rénovation est ficelé en octobre 2023, mais le contrat du programmiste est prolongé pour plusieurs milliers d'euros afin de "revoir" le projet : 1 an de perdu et les vœux des habitants sont oubliés.

- Les frais de réception de la mairie (vin d'honneur, réceptions, communication, ...) sont en hausse.

- Contrairement à ce qu'a proposé le conseiller aux finances publiques en réunion pour générer des recettes et de l'équité, la mairie décide de taxer plus fortement certains résidents au lieu de contrôler et régulariser l'usage des nombreux bâtiments déclarés inoccupés.

Notre équipe est vigilante et à votre écoute pour défendre Doussard (un urbanisme maîtrisé, d'architecture libre et non défigurant) avec son caractère, ses hameaux, ses commerces et lieux de vie. La propreté est une mission municipale ... en un an, que dire !

N'hésitez pas à prendre contact avec nous :
@unispourdoussard ;
courriel : unispourdoussard@yahoo.com

Vos élus : Antonia Charles, Margaret Gourdin, Philippe Chappet, Pierre Demaison



ACHAT - VENTE - CONSEIL - ESTIMATION GRATUITE

VOTRE PARTENAIRE PRIVILEGIE - SELECTION EXCLUSIVE

SEVRIER SAINT-JORIOZ DUINGT-DOUSSARD LATHUILE GIEZ FAVERGES

Agence de SAINT-JORIOZ
263 route d'Annecy
+ 33(0)4 50 02 93 53

Agence de DOUSSARD
7 Route de Marceau
+ 33(0)4 50 66 53 36

Toutes nos annonces immobilières sur

compimmo.com

King Jouet

ACCOMPAGNER LES PARENTS, FAIRE RÊVER LES PARENTS



TOUS VOS JEUX ET JOUETS SONT
CHEZ King Jouet



ALBERTVILLE / ANNECY EPAGNY

